

MARDI
25 JUI
2013
52^e année
N° 17462
200Fcf

ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mali-UE
UN PREMIER DÉCAISSEMENT
DE 58 MILLIARDS DE FCFA

Lire en page 3

Barrage seuil de Djenné

La construction de l'ouvrage
entre dans le cadre d'un ambitieux
projet agricole intégré qui coûtera
plus de 121 milliards de Fcfa

LES TRAVAUX ONT REPRIS



Lire en page 5

Koulikoro

« WARABA » EN ROUTE POUR LE NORD DU MALI



Lire en page 4

Gestion des déchets dangereux

LE RENDEZ-VOUS DE BAMAKO



Les experts sont réunis depuis
hier en prélude à la rencontre
qui s'ouvre demain

Lire en page 4

SPORT

Coupe du Monde junior, Grèce-Mali

COMME UNE MINI-FINALE



Lire en page 8

AVIS DE VACANCE DE POSTE



NATIONS UNIES

MINUSMA

L'UNOM recrute

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°: (MINUSMA-L-007-13)	TITRE DU POSTE : ASSISTANT (E) LOGISTIQUE ELECTORALE	Lieu d'affectation : Bamako
	GRADE : GL -3	Date d'ouverture : 20 Juin 2013
	Poste uniquement ouvert aux candidats de Nationalité Malienne	Date de clôture : 27 Juin 2013 <small>Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas acceptées.</small>

SEUL LES CANDIDAT(E) S PRESELECTIONNE(E) S SERONT CONTACTE(E) S. LES PIECES ET DOCUMENTS REQUIS POUR LE POSTE, Y COMPRIS UNE ATTESTATION ET/OU UN CERTIFICAT DE TRAVAIL DECRIVANT LES FONCTIONS ET LES TACHES EXECUTEES, SONT VERIFIES A LA CELLULE DE RECRUTEMENT NATIONAL AVANT LE JOUR DE L'ENTRETIEN.

I. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité Du Directeur de la Division Electorale de la MINUSMA, et sous la supervision directe du fonctionnaire en charge des opérations et la logistique électorales de la MINUSMA, le ou la fonctionnaire national (e) en charge de la logistique et de la planification devra s'acquitter des tâches suivantes :

- Assister l'officier logistique et les coordonnateurs régionaux dans les tâches liées à la réception, au déploiement, le stockage et à la distribution du matériel électoral;
- Assister le MATDAT et ses démembrements sur le terrain pour la réception, le déploiement, le stockage et à la distribution du matériel électoral;
- Servir de guide et de chauffeur pendant toutes les opérations électorales, avant, pendant et après le scrutin;
- Maintenir les véhicules affectés en bon état de marche ;
- Assister les officiers IT dans la transmission des données relevées sur le terrain ;
- Assister l'officier en charge de la sécurité électorale dans la transmission des informations sécuritaires relatives

II. COMPETENCES

- **Professionalisme** – Bonnes capacités d'analyse pour diagnostiquer des problèmes. Expertise en matière de Développement d'Institutions Administratives, Techniques de prévention et Gestion de Conflits.
- **Communication** : Aptitude à rédiger de manière claire et concise ; à communiquer avec tact et diplomatie; oralement avec efficacité; à établir et maintenir des relations constructives.
- **Orientation Client** : Capacité à identifier les besoins des clients et y apporter les solutions appropriées.
- **Planification et Organisation** : Etre habilité à établir une organisation efficace du travail et à travailler sous pression, sur la base du respect des délais.
- **Esprit d'Equipe** : Capacité à établir de bonnes relations de travail efficaces dans un environnement multiculturel, avec une sensibilité et un respect pour la Diversité culturelle, y compris l'équilibre du Genre.

III. QUALIFICATIONS, APTITUDES & EXPERIENCE REQUISES

- Etre titulaire d'un diplôme d'études secondaire (Baccalauréat) ;
- Avoir une expérience d'au moins deux ans dans la conduite des véhicules ;
- Etre en possession d'un permis de conduire ;
- Aptitude à conduire des véhicules 4X4 et d'utiliser les radios HF/VHF ;
- Une bonne connaissance de la région couverte serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue principale de communication de la région d'affectation ;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrite et orale.
- Etre ponctuel et assidu.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre un Curriculum vitae daté et une lettre de motivation, portant la mention : « ASSISTANT (E) LOGISTIQUE ELECTORALE », au plus tard le 27 Juin 2013 par email à l'adresse suivante: minusma-recruitment@un.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE



NATIONS UNIES

MINUSMA

L'UNOM recrute

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°: (MINUSMA-L-008-13)	TITRE DU POSTE : ASSISTANT (E) RECEPTION ET INSPECTION DU MATERIEL	Lieu d'affectation : Bamako
	GRADE : GL -4	Date d'ouverture : 20 Juin 2013
	Poste uniquement ouvert aux candidats de Nationalité Malienne	Date de clôture : 27 Juin 2013 <small>Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas acceptées.</small>

SEUL LES CANDIDAT(E) S PRESELECTIONNE(E) S SERONT CONTACTE(E) S. LES PIECES ET DOCUMENTS REQUIS POUR LE POSTE, Y COMPRIS UNE ATTESTATION ET/OU UN CERTIFICAT DE TRAVAIL DECRIVANT LES FONCTIONS ET LES TACHES EXECUTEES, SONT VERIFIES A LA CELLULE DE RECRUTEMENT NATIONAL AVANT LE JOUR DE L'ENTRETIEN.

I. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité directe du Chef de l'Unité, l'Assistant Réception et Inspection du Matériel accomplira des tâches suivantes :

- Participer à l'Inspection physique des biens reçus et être en charge de la réception des livraisons, selon les achats effectués par la MINUSMA ou par les Nations Unies au nom de la MINUSMA.
- Préparer dans le système Mercury, les versions électroniques de Rapports de Réception et d'Inspection, sur la base des livraisons effectuées et les transmettre pour signature au responsable de l'Unité de Comptabilité autonome (Self Accounting Unit).
- Autoriser au besoin, les livraisons aux destinataires une fois les Rapports de Réception et d'Inspection finalisés,
- Soumettre les copies desdits rapports au Service Achats, à l'Unité de comptabilité autonome, à l'Unité Contrôle et Inventaire du Patrimoine et au Siege des Nations Unies.
- Préparer les Rapports de Réception, sur la base de documents support aux contrats de la Mission, quant à l'achat de carburant Auto et Avion.
- Participer activement à la mise en œuvre de procédures de Réception et d'Inspection a la livraison de rations et autres biens ;
- Communiquer avec le Service Achats pour les règlements aux fournisseurs, le suivi et la rectification des incohérences ;
- Apposer le code-barres sur tous les consommables, dès leur livraison.
- Accomplir toute autre tâche relative à la Réception et à l'Inspection, à la demande du Superviseur.

II. COMPETENCES

- **Professionalisme** – Bonnes capacités d'analyse pour diagnostiquer des problèmes. Expertise en matière de Développement d'Institutions Administratives, Techniques de prévention et Gestion de Conflits.
- **Communication** : Aptitude à rédiger de manière claire et concise ; à communiquer avec tact et diplomatie; oralement avec efficacité; à établir et maintenir des relations constructives.
- **Orientation Client** : Capacité à identifier les besoins des clients et y apporter les solutions appropriées.
- **Planification et Organisation** : Etre habilité à établir une organisation efficace du travail et à travailler sous pression, sur la base du respect des délais.
- **Esprit d'Equipe** : Capacité à établir de bonnes relations de travail efficaces dans un environnement multiculturel, avec une sensibilité et un respect pour la Diversité culturelle, y compris l'équilibre du Genre.

III. QUALIFICATIONS, APTITUDES & EXPERIENCE REQUISES

- Etre titulaire d'un diplôme d'études secondaire (Baccalauréat) ; ou tout autre diplôme dans un domaine connexe.
- Avoir une expérience d'au moins quatre (04) années en Logistique.
- Une connaissance des systèmes GALILEO et MERCURY dans leurs applications aux modules de réception et d'inspection serait un atout.
- Avoir une connaissance des Règles et Règlements Financiers de l'Organisation, ainsi que des procédures et pratiques administratives serait un atout.
- Etre en possession d'un permis de conduire ;
- Aptitude à conduire des véhicules 4X4.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre un Curriculum vitae daté et une lettre de motivation, portant la mention : « ASSISTANT (E) RECEPTION ET INSPECTION DU MATERIEL », au plus tard le 27 Juin 2013 par email à l'adresse suivante: minusma-recruitment@un.org

Accord de Ouagadougou : VIGILANCE ET MAINTIEN DE LA PRÉSIDENTIELLE AU 28 JUILLET

Les partis ADEMA, CNID, CODEM, MPR, PARENA, UDD et MIRIA saluent la signature de cette importante entente mais en appellent aux autorités pour l'organisation d'élections transparentes, justes et apaisées

Le président de la république par intérim, Dioncounda Traoré, après l'Urd (voir l'Essor de vendredi), a, tour à tour, reçu les responsables de l'ADEMA, du MPR, du CNID et de la CODEM jeudi et vendredi. Avec ces différentes personnalités, il a été question de l'accord de Ouagadougou et de l'élection présidentielle de juillet prochain.

Ces entretiens s'inscrivent dans l'esprit du partage d'information et d'échanges en vue de recenser les avis des responsables politiques sur la voie à suivre pour une sortie définitive de la crise. L'exercice se révèle d'autant plus utile qu'il a permis à chacun des responsables politiques de formuler ses préoccupations sur l'accord de Ouagadougou, mais aussi et surtout, ses remarques pour réussir une élection présidentielle qui devra servir de point de départ pour notre pays en matière paix et de cohésion sociale, mais aussi et surtout de développement.

Pour le président intérimaire de l'ADEMA, Ibrahima N'Diaye qui conduisait la délégation de son parti, ces entretiens constituent un exercice inédit dans notre pays. C'est pourquoi il a remercié le président Traoré qui, de son point de vue, ouvre ici une nouvelle page pour la jeune démocratie dans notre pays. Evoquant l'accord de Ouagadougou, il s'est dit confiant dans la volonté des plus hautes autorités d'aller vers une paix durable. Ibrahima N'Diaye a souligné la nécessité d'initier une campagne d'information sur le contenu de cette importante

entente qui devrait définitivement sceller la paix. « Il y a un accord préliminaire qui a été signé. Il reste maintenant aux autorités à l'expliquer aux Maliens », a-t-il estimé.

Sur l'élection présidentielle, a-t-il indiqué, la position de l'Adema reste celle des autorités c'est-à-dire, la tenue du scrutin sur l'ensemble du territoire national. Cependant, le premier responsable de l'Adema n'a pas manqué d'attirer l'attention du gouvernement sur les défis qu'il faut relever pour une élection crédible et transparente. « Nous savons que tout ne peut pas être parfait pour une élection, mais l'essentiel est de faire en sorte qu'elle ne soit pas du tout contestable », a-t-il souligné.

Ce n'est pas l'avis des responsables du MPR qui, au regard de la complexité du processus et des défis qui s'imposent, estiment nécessaire un report du scrutin de quelques jours. Le MPR salue l'engagement des autorités à organiser l'élection mais cet engouement ne doit pas faire oublier les problèmes d'organisation qui demeurent, a souligné Choguel Kokala Maïga, le président du parti du tigre.

Le MPR, a-t-il rappelé, a toujours attiré l'attention des autorités sur les insuffisances dans l'organisation de l'élection présidentielle. « Il vaut mieux organiser une bonne élection quelque soit la durée au lieu de nous cantonner dans un fétichisme de date qui est de nature à précipiter les choses sans résultats conséquents.

Certes il y a eu un accord, mais est-ce qu'on a les garanties du retour effectif de l'administra-

tion dans ces zones jadis occupées ? Comment le scrutin va-t-il se dérouler dans ses zones ? Toutes les dispositions sont-elles sont prises dans ces zones ? Voilà des questions qu'on doit se poser », a énuméré le président du MPR.

Me Mountaga Tall, le président du CNID-FYT, a conseillé la prudence vis-à-vis de l'accord de Ouagadougou. Beaucoup de questions restent encore non élucidées, a-t-il noté en estimant que l'accord préliminaire devra servir de canevas essentiel pour discuter des questions de fond pour l'instauration d'une paix durable dans notre pays. Le CNID-FYT est favorable au maintien de la date du 28 juillet pour l'élection présidentielle.

C'est aussi la position de la CODEM. Son vice-président, Inza Coulibaly, a réaffirmé le soutien du parti à la politique du gouvernement, avant de saluer la signature de l'accord de Ouagadougou dont, de son point de vue, le Mali est sorti gagnant.

Les rencontres se sont poursuivies avec les délégations du Parti pour la renaissance nationale (PARENA), de l'Union pour la démocratie et le développement (UDD) et du Mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine (MIRIA).

La délégation du PARENA, reçue vendredi après-midi, était conduite par le président du parti, Tiébilé Dramé. « Nous avons échangé avec le président sur les efforts en cours pour une bonne fin de la transition.

L'accord la signature de l'accord de Ouagadougou, les conditions sont créées pour le recouvrement de l'intégrité territoriale nationale.

Le drapeau national, de même que l'armée malienne seront à Kidal », a expliqué le président du PARENA pour qui de gros efforts sont également en cours pour réussir l'élection présidentielle qui constitue une des missions fondamentales du gouvernement de la transition. « Nous avons encouragé le prési-

dent et l'avons exhorté à réunir toutes les conditions pour la tenue d'élections crédibles et transparentes. Au delà des encouragements du gouvernement, nous avons, sur la base des informations que nous disposons, soulevé nos préoccupations sur les listes électorales ou encore la distribution des cartes NINA. Il est nécessaire de résoudre toutes ses difficultés afin de répondre aux aspirations du peuple », a estimé Tiébilé Dramé.

Les délégations de l'Union pour la démocratie et le développement (UDD) et du Mouvement pour l'indépendance, la renaissance et l'intégration africaine (MIRIA) ont été reçues samedi par le président de la République par intérim.

Drissa Coulibaly, le secrétaire général de l'UDD, a expliqué avoir été rassuré par le président Traoré sur l'accord de Ouagadougou et la tenue du premier tour de l'élection présidentielle le 28 juillet. « L'UDD a réaf-

firmé son soutien à l'Accord de Ouagadougou qui est un accord préliminaire qui ouvre la voie au retour vers la normalité institutionnelle. Le Mali a toujours été un pays de dialogue qui est quasiment institutionnalisé à travers les hommes de caste », a commenté le responsable de l'UDD qui a annoncé que son parti ira aux élections.

La délégation du MIRIA était conduite par le président du parti, le Pr Mamadou Kassa Traoré. « Le président nous a reçu pour nous informer du contenu de l'accord de Ouagadougou que nous avons accueilli avec soulagement en tant qu'accord préliminaire de sortie de crise et de retour à la normalité.

Nous avons également souhaité la vigilance pour éviter les erreurs du passé », a indiqué le président du MIRIA qui a réitéré son soutien au gouvernement et sa volonté de participer à la réussite des élections.

L. DIARRA
Be. COULIBALY

Mali-UE : UN PREMIER DÉCAISSEMENT DE 58 MILLIARDS DE FCFA

La Commission européenne a effectué le 19 juin dernier, un premier décaissement de 90 millions d'euros, soit environ 58 milliards de Fcfa du Contrat d'appui à la consolidation de l'État en faveur de notre pays.

A cette occasion, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a déclaré que « ce décaissement, qui fait partie du paquet d'aide de 523 millions d'euros que j'ai annoncé lors de la Conférence des donateurs « Ensemble pour le renouveau du Mali » le 15 mai dernier à Bruxelles, confirme « l'engagement fort de l'Union européenne

dans la consolidation de l'Etat malien ». Barroso a ajouté que « l'Union européenne, qui salue de la signature de l'accord intervenue le 18 juin en vue de la tenue effective des élections le 28 juillet, encourage le Mali à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre de la feuille de route de transition et du Plan pour la relance durable du Mali. »

Le Commissaire de la coopération au développement, Andris Piebalgs, a quant à lui déclaré : « Comme promis lors de la conférence de haut niveau pour le Mali, je me réjouis de pouvoir annoncer le premier décaissement du Contrat d'appui à la consolidation

de l'État de ce montant substantiel de 90 millions d'euros à la date prévue initialement, ce qui illustre les progrès effectués par le Mali dans la mise en œuvre de la Feuille de Route pour la transition démocratique.

Ce déboursement contribuera à la restauration de la démocratie et de l'État de droit sur l'ensemble du territoire et au renforcement des activités de l'État malien dans les secteurs qui bénéficient directement la population malienne, comme la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et la création d'emplois ».

Rappelons que la conférence « Ensemble pour le renouveau du Mali » a réuni à Bruxelles le 15 mai, 108 délégations ainsi que des représentants des collectivités locales, de la société civile, des diasporas, des femmes et du secteur privé.

Elle a permis de recueillir 3,285 milliards d'euros de promesses d'aide, soit près de 2131 milliards de Fcfa provenant de 56 bailleurs bilatéraux et multilatéraux. Elle a également permis de dégager des pistes d'action décisives en matière de gouvernance, de décentralisation, de gestion

des finances publiques et de relance économique notamment.

L'Union européenne a annoncé une allocation de 1,350 milliard d'euros (environ 845 milliards de Fcfa) pour notre pays, dont 523,9 millions d'euros par la Commission européenne.

Le « Contrat d'appui à la consolidation de l'État du Mali » d'un montant de 225 millions d'euros (146 milliards de Fcfa) a été signé entre la Commission européenne et le gouvernement le 15 mai 2013. Cet appui budgétaire soutient le gouvernement dans la mise en œuvre de la Feuille de Route pour la transition et le Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté et pour la promotion d'une croissance soutenable et inclusive et le renforcement de la gouvernance.

Il va permettre à l'État d'assurer la provision de services de base et de restaurer l'état de droit pour le bénéfice de toute la population du Mali.

Il sera décaissé en trois tranches pendant la période 2013-2014. Un deuxième décaissement est prévu fin 2013.

Guerre contre le terrorisme au Mali : L'ALGÉRIE APPELLE À SOUTENIR LES MISSIONS DES NATIONS UNIES

La communauté internationale doit apporter tout son soutien à l'ONU pour stabiliser notre pays, a préconisé hier un haut responsable algérien, Mohamed Kamel Rezag Barra, à Oran. « Nous devons apporter tout le soutien aux missions des Nations unies pour parvenir à la stabilité au Mali », a déclaré Rezag Barra, conseiller de la présidence algérienne pour les affaires de sécurité, à l'ouverture de la 2è session du Groupe de travail sur le Sahel, présidée par l'Algérie et le Canada et rattachée au Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Le Mali "a demandé l'aide des pays partenaires pour déployer des forces anti-terroristes", a rappelé Rezag Barra à l'ouverture de la réunion. "La lutte contre le terrorisme transnational nécessite de mettre fin au fléau de la pauvreté, de la marginalisation et de

la mauvaise gouvernance", a encore souligné ce conseiller devant les représentants de plusieurs pays et organisations, dont le directeur du centre de l'Union africaine de lutte contre le terrorisme, le Mozambicain Francisco Caetano José Madeira, et le représentant de l'Union européenne pour le Sahel, Michel Reveyard de Menthon, reçu dimanche par le ministre algérien des Affaires étrangères à Alger.

Il n'a pas évoqué les dernières exigences formulées dimanche par le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) qui veut échanger les diplomates algériens enlevés dans notre pays en avril 2012 contre trois de ses membres détenus en Algérie.

La position d'Alger est de ne jamais céder aux preneurs d'otages et de ne jamais payer de rançon. Il est "prouvé que les ran-

çons et le trafic de drogue finançaient les groupes terroristes", a simplement déclaré le conseiller à la présidence. "L'interconnexion entre le terrorisme et le crime

organisé dans le Sahel crée une menace unique", a insisté Belkacem Salhi, secrétaire d'Etat de la communauté algérienne à l'étranger.

Humanitaire : LES ÉMIRATS ARABES UNIS AU SECOURS DES DÉPLACÉS

Dans le cadre de ses actions humanitaires, les Emirats arabes unis se sont formellement engagés à appuyer notre pays. Ils lui ont ainsi fait un don significatif, dimanche après midi au fret de l'aéroport de Bamako-Sénou. Le don se compose de 40 tonnes de vivres, des produits pharmaceutiques et des tentes.

Les colis ont été réceptionnés par le ministre de la Santé, Soumana Makadji, représentant son homologue en charge de l'Action humanitaire.

C'était en présence du représentant des donateurs, Fahd Abdrhamane, du président de la Croix Rouge malienne, Abdourahamane

Touré, et d'une équipe de « National Medical Council Emirates News Agency-Wam » mobilisée spécialement pour l'occasion.

Selon Fahd Abdrhamane, cette donation répond à une requête formulée par le gouvernement malien pour aider les déplacés et réfugiés de notre pays. Le chef de la délégation des donateurs a annoncé d'autres actions humanitaires à suivre.

En réceptionnant symboliquement un carton de produits pharmaceutiques, Soumana Makadji a, au nom du gouvernement, remercié les Emirats arabes unis pour leur générosité et leur bienveillance vis-à-vis de notre pays. « Je suis honoré de recevoir cette dona-

tion humanitaire du gouvernement des Emirats arabes unis au peuple malien.

Ce geste témoigne tout l'intérêt que vous accordez à notre pays », a déclaré le ministre de la santé qui a, par ailleurs, salué l'intervention et la mobilisation de la communauté internationale pour rétablir l'intégrité territoriale du Mali.

Tout en donnant l'assurance que l'appui sera géré de façon judicieuse, Soumana Makadji a appelé la communauté internationale à aider d'urgence le Mali dans la gestion des conséquences de la crise qu'a connue notre pays.

S. TANGARA

Gestion des déchets dangereux : LE RENDEZ-VOUS DE BAMAKO

L'Afrique se dote d'une convention qui permettra de gérer de manière contraignante les déchets et produits dangereux dans un contexte d'harmonisation avec les autres conventions internationales traitant des substances chimiques

Les travaux préparatoires de la 1ère conférence des parties à « la Convention de Bamako » sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux, et sur le contrôle de leurs mouvements transfrontaliers qui s'ouvre demain ont débuté hier à l'hôtel, sous la présidence du ministre de l'Environnement et de l'assainissement, Ousmane Ag Rhissa.

C'était en présence de Fatoumata N'Doye Diallo, la représentante de l'Union africaine et de Bakary Kanté, chargé de la réglementation au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Participent aux travaux, une cinquantaine d'experts venant des pays d'Afrique.

Longtemps resté en marge de

la gestion des déchets dangereux sur son sol, le continent africain, à travers cet instrument juridique contraignant, pourra désormais lutter contre ce fléau qui a déjà fait assez de victimes. La rencontre de Bamako est historique, en ce sens qu'elle met l'Afrique face à son destin sur le plan environnemental. Il y a 22 ans, le continent ne parvenait pas à se mettre d'accord sur une stratégie pour contrer le danger que présente les déchets. « Mais aujourd'hui, nous avons montré au monde entier que quand on veut, on peut », a commenté Bakary Kanté à l'ouverture des travaux.

Les experts préparent des documents qui aideront les décideurs à agir. En insistant sur la nécessité de protéger nos res-

sources naturelles, la santé et le bien-être des populations en mettant nos différences de côté, le responsable du PNUE a fondé l'espoir sur l'expertise des participants. Il faut qu'une fois pour toute, l'Afrique se mette debout et prenne son développement en main de façon durable, déclare Kanté. L'Union africaine, par la voix de sa représentante a salué l'entreprise et déclare accorder une attention particulière aux travaux de la rencontre de Bamako. La gestion de l'importation et la production des déchets dangereux constituent un problème de santé publique pour les populations africaines, selon Fatoumata N'Doye Diallo.

Cette première conférence s'organise dans un contexte tout à fait particulier. Il est caractérisé par la longue attente (une vingtaine d'années) pour sa tenue, depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1998 qui a été adoptée par 51 pays africains 7 ans auparavant, lors de la confé-

rence des ministres africains de l'Environnement à Bamako. La tenue de la présente réunion dans notre capitale démontre que notre pays est toujours dans une situation stable.

La célérité dans l'organisation et la gestion d'une telle conférence internationale dénote de la volonté des Africains à remettre debout la convention, la faire marcher et de répondre ainsi aux défis de gestion des produits dangereux dont notre continent n'a que trop souffert, s'est félicité le ministre Ousmane Ag Rhissa.

Ceci marque la fin des temps où nos pays, compte tenu de leur manque d'organisation et de leur ignorance des dangers des déchets, ont accueilli des produits

prohibés sous d'autres cieux. Il s'agit maintenant de gérer aussi les déchets et produits dangereux que nous produisons chez nous, dans un contexte d'harmonisation avec les autres conventions internationales traitant des substances chimiques dont nos pays parties. « Aujourd'hui, notre continent est prêt à montrer au monde notre résolution à gérer les déchets dangereux sur notre continent, à travers la Convention de Bamako », a poursuivi le ministre de l'Environnement.

Les parties mettront ensemble toutes les dispositions légales pour la remettre debout et assurer sa bonne marche pour toujours. L'accompagnement de l'Union africaine, dépositaire de la

convention et du PNUE, compte tenu de ses innombrables expériences dans la gestion de tels accords a été sollicité sur cet aspect. Au cours d'un point de presse animé par le ministre Ousmane Ag Rhissa en compagnie de ses homologues burkinabé, Salifou Ouédraogo et mauricien, Louis Hervé Aimer, il a été question du caractère coercitif de la présente convention, contrairement aux précédentes, qui en plus, ne prenaient pas en compte la question des déchets radioactifs. La mise en place d'organismes statutaires qui seront le socle de la santé environnementale dans les pays africains, a été également évoquée.

C. A. DIA

Koulikoro : « WARABA » EN ROUTE POUR LE NORD DU MALI

Samedi, le bataillon « Waraba » a quitté le camp de Koulikoro en vue de son déploiement au Nord du Mali, à l'issue de 10 semaines de formation au sein de la mission de l'Union européenne « EUTM Mali ». Le communiqué de presse de EUTM Mali qui donne la nouvelle, indique que le bataillon, fort de 700 hommes et plus de 80 véhicules, a été accompagné par soixante militaires européens de la mission EUTM Mali jusqu'à Sikasso.

Le bataillon Waraba, précise le communiqué, qui doit rejoindre dans un premier temps la ville de Gao,

sera désormais accompagné par un détachement d'assistance opérationnelle (DAO) français appartenant à la force Serval lors de ses opérations au Nord du Mali.

De retour au camp de Koulikoro le 19 juin, après 10 jours de permissions, les 700 hommes du bataillon Waraba se sont vus remettre leur attestation de fin de formation par les instructeurs d'EUTM Mali le vendredi 21 juin. La mission EUTM Mali s'apprête maintenant à accueillir au camp de Koulikoro, le second bataillon malien, dont la formation débutera à la fin du mois de juin, annonce le communiqué.

Cérémonie de remise des attestations aux 700 hommes par les instructeurs européens



Élection présidentielle : MAMADOU DJIGUÉ CONFIRME SA CANDIDATURE

Mamadou Djigüé dit « Djéff » est bel et bien candidat à l'élection présidentielle du 28 juillet prochain. Le prétendant a déjà recueilli la signature nécessaire de 10 députés et payé la caution de 10 millions de Fcfa.

Il défendra les couleurs du Parti démocratique pour l'alternance et le renouveau (PDAR-MJCD). Le candidat a lui-même fait ces annonces au cours d'un point de presse qui s'est déroulé hier à la Maison de la presse en présence d'un responsable du Mouvement des jeunes pour le changement et le développement (MJCD), Abrahamane Traoré, et de nombreux militants et sympathisants du parti.

« Conscient du devenir des jeunes citoyens, debout pour relever le défi du changement et le développement d'un Mali uni et prospère, stable et viable, je déclare solennel-

lement que le Mouvement des jeunes pour le changement et le développement devient le Parti démocratique pour l'alternance et le renouveau (PDAR-MJCD) », a annoncé Abrahamane Traoré.

Après avoir rendu hommage aux militaires qui sont sur le front pour défendre l'intégrité territoriale, Mamadou Djigüé dit « Djéff » a fait observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de la guerre dans notre pays.

Il a ensuite expliqué les raisons d'être de la formation politique dont il est le candidat, ses missions, sa vision et ses perspectives pour l'avenir.

« J'ai l'honneur de donner ce matin, mon accord formel et d'annoncer solennellement que je suis candidat au scrutin présidentiel du 28 juillet 2013 », a indiqué Mamadou Djigüé

qui s'est lancé dans la course pour, dit-il, permettre à la jeunesse d'avoir son mot à dire dans la gestion du pays.

« Je pense qu'il est temps que la jeunesse s'intéresse davantage à la politique. Au lieu que nous accompagnions les partis politiques à prendre le pouvoir, nous devons nous mobiliser afin de le faire pour nous-mêmes. C'est pourquoi, en annonçant ma candidature, je compte beaucoup sur la jeunesse », a poursuivi le jeune prétendant à la magistrature suprême, âgé de 36 ans.

Une fois élu président de la République, Mamadou Djigüé compte instaurer un Etat de droit démocratique et fort.

Il promet d'équiper et renforcer la sécurité, améliorer l'éducation, et relancer véritablement l'économie.

S. TANGARA

5ème Congrès du Parti pour la solidarité et le progrès : DES OPTIONS SANS AMBIGUITÉ

Le PSP soutient la candidature de Soumaïla Cissé et signe une plate-forme d'alliance avec l'URD

À l'issue de son 5ème congrès ordinaire tenu le week-end dernier au CICB, le Parti pour la solidarité et le progrès (PSP) a décidé de soutenir la candidature de Soumaïla Cissé à l'élection présidentielle de juillet prochain et signé une plate-forme d'alliance avec l'URD.

Dimanche à la clôture des travaux, c'est sous les ovations des congressistes et des invités que la motion spéciale de soutien à Soumaïla Cissé et celle relative à la plate-forme d'alliance ont été annoncées.

Les présidents du PSP, Oumar Hamadou Dicko, et de l'Union pour la République et la démocratie, Younoussi Touré, ont solennellement signé une plate-forme d'alliance pour travailler ensemble.

Dans son allocution de clôture, Oumar H. Dicko, qui venait d'être reconduit à la tête du parti, a justifié le choix du PSP par la compétence, la grande expérience, la connaissance des questions économiques et financières du candidat de l'URD. Un homme qu'il présente comme « un concentré du Mali par ses origines et ses alliances ». L'ancien président de la commission de l'UEMOA, assure-t-il, est le mieux placé pour faire avancer le Mali. Il a ensuite invité dans la foulée les militants du parti à soutenir cette candidature et à faire triompher Soumaïla Cissé dès le premier tour. Auparavant, le président du PSP avait salué l'engagement

des congressistes venus des 42 sections du parti. Il a mis en avant la lourde responsabilité de ceux qui viennent d'être élus au secrétariat exécutif national. Pour lui, ce qui vient d'arriver à notre pays est de notre faute collective. « Nous avons vu venir, nous avons laissé faire », lancera-t-il aux congressistes avant de les inviter à travailler pour le renouveau du pays. Oumar H. Dicko pense que l'avenir est au regroupement des forces politiques, aux grands ensembles, à la fin des querelles de clochers, aux débats d'idées.

Le 5ème congrès du PSP a salué la réconciliation avec l'UM RDA intervenue le 30 mars 2010, recommandé la poursuite des actions engagées par le secrétariat exécutif national afin de réaliser les objectifs fixés pour améliorer la situation du parti sur l'échiquier politique national et approuvé le rôle joué par le parti au sein du FDR.

Le congrès a également salué l'intervention de la France et des pays frères qui a permis de ramener la paix dans la partie nord du pays et de mettre fin aux souffrances des populations résidant dans ces zones. « Il apprécie vivement les résultats présentement obtenus pour permettre la tenue de l'élection présidentielle à la date convenue ». Les congressistes ont aussi témoigné

de leur attachement à l'intégrité territoriale du Mali, à la forme républicaine du pays et à la laïcité. Ils ont dit leur opposition à l'impunité des massacres et des crimes commis pendant cette période. « La décentralisation constitue un cadre propice à un bon développement local si les responsables locaux ont souci des préoccupations de leurs concitoyens et si l'Etat fournit l'accompagnement nécessaire à la réalisation des projets et programmes », lit-on dans la résolution générale. Le PSP exhorte à la poursuite du dialogue inclusif avec toutes les parties du Nord Mali.

Sur un autre plan, le congrès recommande de revisiter le programme de développement décennal de l'éducation (PRO-DEC), de lutter contre la pauvreté et d'accorder une plus grande attention à la situation des personnes handicapées.

Les participants ont réaffirmé leur adhésion aux actions tendant à privilégier le dialogue et la réconciliation nationale afin d'assurer un climat serein, convivial, propice au développement de nos pays et à respecter strictement la souveraineté nationale du terrain pour empêcher la présence illite de forces sur le territoire national. Ils appellent à l'instauration d'une justice mieux rendue et saluent les efforts des Maliens de l'extérieur.

A. LAM

Élections 2013 : L'ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES PROROGÉ, DÉBUT DE LA REMISE DES CARTES NINA VENDREDI

Bonne nouvelle pour les électeurs. Les travaux d'établissement des listes électorales sont prorogés du 25 au 27 juin. C'est un communiqué du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire qui l'annonce. « Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire informe les électeurs et électrices que les travaux d'établissement des listes électorales sont prorogés du 25 au 27 juin 2013 », indique le communiqué.

Dans un autre communiqué, le ministre informe que la remise des cartes NINA démarre le vendredi 28 juin 2013 sur l'ensemble du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires. Il invite chacun à se rendre dans les lieux déterminés par les sous-préfets, le gouverneur du District de Bamako, les ambassadeurs et consuls pour se procurer sa carte.

Office riz de Mopti : UN PARTENARIAT PROMETTEUR

Des entrepreneurs indiens investissent dans la zone dans le cadre d'un partenariat qui va booster la production grâce à l'augmentation des superficies cultivables et des rendements et la valorisation de la chaîne de la transformation, de conservation, de labélisation pour la commercialisation

Le ministre de l'Agriculture, Baba Berthé, a bouclé samedi deux jours de visite de terrain dans les zones Office riz de Mopti (ORM). Le ministre était accompagné par le directeur de l'ORM, Zakaria Camara. La visite de terrain a débuté par le site de stockage des équipements agricoles de la coopération indienne dans le village de Sampara situé à une vingtaine de kilomètres de la ville de Sévaré, sur l'axe routier menant à Gao.

Les entrepreneurs indiens sont arrivés dans la zone dans le cadre d'un partenariat financé par Eximbank d'Inde. Ce partenariat vise à booster la production de riz grâce à l'augmentation des superficies cultivables sécurisées avec un rendement de 5 à 7 tonnes de riz paddy à l'hectare en raison de 3 rotations de cultures par an. Il s'agit aussi de valoriser la chaîne spécifique de transformation, de conservation, de labélisation pour la commercialisation afin de réduire les pertes post-récolte à l'ensachage du riz.

Ce partenariat a fait l'objet d'un protocole d'accord signé en janvier 2010 entre le gouvernement et la société indienne Angélique International. Il prévoit la réalisation d'une ferme rizicole moderne de 575 hectares. Cet investissement coûtera 6,2 milliards de Fcfa. Ce volet comporte la mise en place d'infrastructures d'irrigation, la fourniture de machines agricoles modernes, la construction d'un atelier de réparation de machines et la formation des agents d'encadrement et des producteurs

Il comprend également la réalisation d'une rizerie moderne pour la transformation et l'emballage du riz produit pour un financement de 476 millions de Fcfa.

Le projet prévoit la fourniture et l'installation de toutes les machines nécessaires à la transformation du paddy en riz cargo, riz entier blanc et riz brisure blanc.

L'ensachage du riz se fait en volume de 50, 25, 10 et 5 kg. La capacité de décorticage de la

rizerie est de 2 à 3 tonnes de riz paddy par heure.

JEUNES DIPLOMÉS ET PAYSANS MODÈLES. Le projet de riziculture intégrée à travers le partenariat est une plate-forme technique qui jouera un rôle de catalyseur, de création d'emplois et de motivation permettant de renforcer la sécurité alimentaire et les revenus des populations de Mopti et du reste du pays. Sa réalisation va rehausser la capacité technique et technologique des producteurs pour la modernisation de leurs exploitations et la création de richesses.

L'achèvement des travaux de la ferme rizicole et surtout de la rizerie moderne est aujourd'hui un impératif pour notre pays afin d'honorer ses engagements vis-à-vis de la partie indienne.

La délégation ministérielle a visité les impressionnants équipements agricoles prépositionnés à Sampara, le chantier de la ferme rizicole qui va incessamment démarrer ses travaux à Sabé et la rizerie implantée à Sévaré. Le partenaire indien s'est dit disposé à tenir ses engagements. Il reste pour la partie malienne à assurer la clôture de l'enceinte de la rizerie, la réalisation de la piste d'accès à la rizerie, le remblayage de la cour et l'installation de l'électricité et de l'eau.

Par ailleurs, sur le périmètre de Sensé (village situé à 35 kilomètres de Sévaré), le ministre a pu constater le non fonctionnement du périmètre aménagé. Et pour cause, le chenal naturel d'une longueur de 400 mètres a été mal conçu par l'entreprise qui a exécuté le chantier. Ainsi depuis deux campagnes, les paysans ne peuvent exploiter le périmètre de 35 hectares ni en saison d'hivernage, ni pendant la contre-saison à cause de ce défaut de conception technique. Heureusement, dans d'autres zones de la Région de Mopti, les choses vont mieux. Comme à Bogolodaga dans la banlieue de Mopti où se sont installés des jeunes diplômés qui ont accepté d'embrasser le métier d'agriculteurs, d'éleveurs, de pisciculteurs et d'agro-forestiers.



Le ministre de l'Agriculture Baba Berthé visite une usine de décorticage de riz dans la zone

Ces jeunes font l'objet de toutes les attentions des autorités locales et des partenaires locaux, en l'occurrence Care international. Cette ONG a ainsi accepté de financer la réalisation d'un périmètre de 50 hectares dans la zone de l'ORM. En plus de ce financement, elle a fourni des équipements agricoles d'un montant de 21 millions Fcfa composés de brouettes, de pelles, de pioches, de motopompes pour

encourager le maraîchage. La délégation a également visité un étang piscicole de 1000 mètres carrés empoissonné avec un millier d'alevins fournis par l'ONG.

Harouna Diallo, diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA) fait partie de ces jeunes néo-agriculteurs. Dès sa sortie de l'école, il est retourné directement à l'exploitation de la terre. Il pratique également l'emboûche bovine, le maraîchage, la rizipisciculture, l'aviculture. Le jeune Diallo a, à sa disposition, des équipements modernes : un tracteur, une vingtaine de paires de bœufs de labour, une batteuse et une décortiqueuse. Ses performances lui ont valu la Médaille du mérite agricole en 2010.

Le ministre de l'Agriculture a incité les jeunes de la région (ruraux comme diplômés) à suivre l'exemple de Harouna Diallo. « Le métier d'agriculteur

n'est pas dégradant. Ce jeune qui a accepté de venir cultiver n'a rien à envier à ses camarades restés en ville qui passent tout le temps à se lamenter sur leur sort. Il a décidé de prendre en main son avenir », a constaté le ministre à l'ouverture des travaux de la 3^e édition de l'Assemblée annuelle de la campagne agricole 2013-2014 du Groupement des jeunes agriculteurs de Mopti. C'était samedi dernier. Ce groupement comprend 202 membres dont une soixantaine de femmes.

Le ministre a salué l'engagement des jeunes qui ont bénéficié d'un appui de la direction régionale de l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE). En effet, le directeur régional de l'ANPE, Ibrahima Garango, a remis un chèque symbolique de 750 000 Fcfa au groupement comme appui pour l'achat d'intrants pour la campagne agricole 2013-2014. Baba Berthé, lui-même, et le directeur général de l'ORM, Zakaria Camara, ont chacun mis à disposition 100.000 Fcfa pour encourager les jeunes. Le président du groupement Daouda Sougoulé a promis que ses camarades et lui redoubleront d'efforts pour mériter les encouragements.

M. COULIBALY

Barrage seuil de Djenné : LES TRAVAUX ONT REPRIS

La construction de l'ouvrage entre dans le cadre d'un ambitieux projet agricole intégré qui coûtera plus de 121 milliards de Fcfa

Les travaux de construction du barrage seuil de Djenné vont bientôt reprendre. Le ministre de l'Agriculture, Baba Berthé, a procédé la semaine dernière à la relance symbolique des travaux. Il faut rappeler qu'après le coup d'Etat de mars 2012, le chantier exécuté par l'entreprise chinoise Géo-Engineering Corporation (CGC), avait connu un arrêt.

La réalisation du barrage seuil de Djenné fait partie des activités du Programme de développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS). Ce programme est financé par plusieurs partenaires dont la Banque islamique de développement (BID), le Fonds koweïtien de développement agricole (FKDEA), la Banque arabe de développement économique en

Afrique (BADEA), la Banque d'investissement et de développement communautaire (BIDC) de la CEDEAO et le Fonds saoudien.

Ce programme qui s'étend de 2010 à 2015 coûtera 121,35 milliards Fcfa. Il a pour objectif la consolidation de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté à travers l'augmentation des productions agro-sylvo-pastorales et piscicoles. Outre le seuil de Talo déjà réalisé, le PDI-BS va réaliser deux autres ouvrages de dérivation du même type à Djenné sur le Bani et à Kourouba (cercle de Kangaba) sur le fleuve Sankarani.

En phase de croisière, il est attendu une production supplémentaire de 52.000 tonnes de riz paddy, 3.620 tonnes de légumes, 588 tonnes de viande bovine, 6 millions de litres de lait et 880

tonnes de poisson. Le programme touchera près de 12.000 exploitations agricoles dont la plupart sont des femmes et des jeunes.

La réalisation du barrage seuil de Djenné s'inscrit dans le cadre des activités de la composante développement des infrastructures de production du PDI-BS. Ce barrage seuil qui sera réalisé par une entreprise chinoise coûtera 19,549 milliards Fcfa pour un délai d'exécution initial de 37 mois. Avant l'arrêt des travaux, l'entreprise avait promis de s'investir pour livrer l'ouvrage avec une avance de 6 mois sur le délai contractuel.

Les travaux de réalisation prévoient un seuil mobile constitué d'un ouvrage en béton en travers du lit mineur du Bani. Sa longueur totale est de 315 mètres. Il se décompose en 7 travées d'écoulement de 42 mètres équipées chacune de 28 hausses. Ces dernières sont composées de panneaux métalliques rectangulaires

manœuvrés à l'aide d'un chariot, comme c'est le cas sur le barrage de Markala.

La passe à poisson est aussi un ouvrage constitutif du seuil destiné à la libre circulation des poissons migrateurs. Il s'agit de 44 bassins séparés par des chutes de 0,15 mètre. La réalisation du barrage comprend également un pont-route à poutres latérales en treillis d'une longueur totale de 346,95 mètres situé au-dessus du seuil. Des digues de fermeture situées de part et d'autre du seuil en béton mesureront 84 mètres linéaires en rive droite et 1060 mètres linéaires en rive gauche.

Les responsables de l'entreprise chinoise en charge des travaux ont expliqué au ministre Baba Berthé que les travaux physiques en cours comme l'exécution de la fondation de la passe à poissons, l'exécution de la bêche aval de la fondation du barrage, le battage des palplanches, l'aménagement des voies d'accès pour le transport du béton, l'approvisionnement du chantier en agrégats (concassage, criblage, transport et stockage de gravier).

Le ministre de l'Agriculture a jugé satisfaisante la reprise des travaux et a rencontré les futurs exploitants sur le chantier. Ces paysans ont réitéré leur soutien et leur espoir dans le chantier. Celui-ci prévoit d'aménager 5 670 hectares du casier de Djenné. Ce périmètre sera réalisé par l'entreprise EGK pour un montant de 3,450 milliards Fcfa financé par la BID à hauteur de 80% et le gouvernement pour 20% pour un délai d'exécution de 24 mois.

Baba Berthé a demandé aux entreprises de respecter les délais d'exécution afin de livrer à temps le barrage seuil et le périmètre dans l'intérêt des bénéficiaires.

M. C.

Niono, agriculteurs-éleveurs : UN PAYSAN BATTU À MORT

En ce début d'hivernage, partout dans les zones de production de l'Office du Niger, les exploitants agricoles soucieux du respect du calendrier agricole, sont occupés par les travaux d'installation et de suivi des pépinières dans les parcelles rizicoles. C'est le cas dans le village de Kolodougou-coro, situé à environ une quinzaine de kilomètres de la ville de Niono, où il y a quelques semaines, un jeune cultivateur a été battu à mort.

Comme à son habitude, ce jour-là, Souleymane Coulibaly âgé de 25 ans, s'est rendu dans son champ vers 17 heures pour vérifier l'état de sa pépinière de riz. A son arrivée, il constaté avec stupéfaction qu'un troupeau de bœufs était en train de brouter les jeunes plants sous le regard de trois bergers.

Affligé par les dégâts causés à son champ, le jeune homme a tenté de rassembler les animaux pour les conduire à la fourrière du village. Les trois bergers s'y opposèrent. Une vive altercation a donc éclaté.

Un autre habitant du village du nom de Sidi Coulibaly, âgé de 40 ans, et qui serait même un proche de la victime,

assure-t-on, a suivi la scène à distance. Il a accouru dans le but de calmer les esprits. Malheureusement, avant son arrivée, le pire s'était déjà produit. Il a retrouvé Souleymane étalé sur le sol et sans vie.

La nouvelle parvenue dans le village, les parents de la victime ont immédiatement saisi les autorités communales qui, à leur tour, ont alerté le commissariat de police de Niono. C'est ainsi que le commissaire principal Moussa Fanta Maïga a dépêché sur les lieux une équipe conduite par l'inspecteur Boubacar B. Koné et comprenant le docteur Ousmane Doumbia du Centre de santé de référence. Selon le docteur Doumbia que nous avons interrogé après le constat, Souleymane Coulibaly aurait succombé suite à une hémorragie interne due à des coups qu'il aurait reçus au ventre.

Les bergers rejettent cette version. Dans leur déposition à la police, ils nient avoir porté des coups à Souleymane Coulibaly. Ils soutiennent que le jeune homme serait tombé de lui-même. Le témoin de la scène, Sidi Coulibaly, affirme n'avoir pas vu les bergers porter des coups à la victime. Il avance comme argument qu'il a suivi

la scène de loin et que ce n'était pas possible pour lui, de bien voir les détails de l'altercation, surtout que les protagonistes étaient entourés par les animaux.

Mais comment Souleymane a-t-il donc trouvé la mort ? C'est l'enquête déjà en cours au commissariat de police de Niono qui pourra déterminer les causes et les auteurs de ce meurtre. Mais en attendant les trois suspects, Bori Sidibé âgé de 21 ans, Abèrè Diallo âgé de 17 ans et Yaya Diallo âgé de 16 ans, sont gardés à la maison d'arrêt de Niono.

Notons par ailleurs, que quelque soit l'issue de cette affaire, la problématique de la présence des animaux dans les parcelles rizicoles de l'Office du Niger au moment des travaux champêtres, reste posée. La pratique perdure malgré les multiples concertations dans les communes. Ces rencontres sont toujours sanctionnées par des recommandations qui fixent les dates de rentrée et de sortie des animaux dans la zone de l'Office du Niger.

Affaire à suivre.

C. O. DIALLO
AMAP Niono

AVIS DE VACANCE DE POSTE



NATIONS UNIES

MINUSMA

L'UNOM recrute

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°: (MINUSMA-L-007-13)	TITRE DU POSTE : ASSISTANT (E) LOGISTIQUE ELECTORALE	Lieu d'affectation : Bamako
	GRADE : GL -3	Date d'ouverture : 20 Juin 2013
	Poste uniquement ouvert aux candidats de Nationalité Malienne	Date de clôture : 27 Juin 2013 <small>Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas acceptées.</small>

SEUL LES CANDIDAT(E) S PRESELECTIONNE(E) S SERONT CONTACTE(E) S. LES PIECES ET DOCUMENTS REQUIS POUR LE POSTE, Y COMPRIS UNE ATTESTATION ET/OU UN CERTIFICAT DE TRAVAIL DECRIVANT LES FONCTIONS ET LES TACHES EXECUTEES, SONT VERIFIES A LA CELLULE DE RECRUTEMENT NATIONAL AVANT LE JOUR DE L'ENTRETIEN.

I. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité Du Directeur de la Division Electorale de la MINUSMA, et sous la supervision directe du fonctionnaire en charge des opérations et la logistique électorales de la MINUSMA, le ou la fonctionnaire national (e) en charge de la logistique et de la planification devra s'acquitter des tâches suivantes :

- Assurer toutes les tâches logistiques et apporter le soutien nécessaire à l'unité Logistique ;
- Apporter au MATDAT et à l'ensemble des organes en charge du processus électoral au Mali, l'appui nécessaire dans l'application des procédures des Nations Unies dans l'utilisation du matériel de transport et de communication ;
- Assurer la liaison entre l'unité Logistique et les assistants logistiques électoraux présents dans les régions;
- Assister le fonctionnaire en charge des opérations et la logistique électorales de la MINUSMA dans l'établissement des requêtes de matériel et tenir à jour la liste des équipements;
- Préparer les rapports sur les déplacements du personnel et sur le suivi logistique du matériel;
- S'assurer que les demandes correspondent aux besoins réels ;
- Assurer toutes autres les tâches qui lui seront demandées.
- S'acquitter d'autres tâches qui pourraient lui être confiées.

II. COMPETENCES

- **Professionalisme** – Bonnes capacités d'analyse pour diagnostiquer des problèmes. Expertise en matière de Développement d'Institutions Administratives, Techniques de prévention et Gestion de Conflits.
- **Communication** : Aptitude à rédiger de manière claire et concise ; à communiquer avec tact et diplomatie; oralement avec efficacité; à établir et maintenir des relations constructives.
- **Orientation Client** : Capacité à identifier les besoins des clients et y apporter les solutions appropriées.
- **Planification et Organisation** : Etre habilité à établir une organisation efficace du travail et à travailler sous pression, sur la base du respect des délais.
- **Esprit d'Equipe** : Capacité à établir de bonnes relations de travail efficaces dans un environnement multiculturel, avec une sensibilité et un respect pour la Diversité culturelle, y compris l'équilibre du Genre.

III. QUALIFICATIONS, APTITUDES & EXPERIENCE REQUISES

- Diplôme universitaire en Sciences Politiques ou Sociales, en Administration et Logistique ou dans un domaine connexe.
- Une expérience dans la logistique électorale et les systèmes d'approvisionnement.
- Connaissance des opérations de logistique, de services d'approvisionnement et de leur exploitation.
- Avoir une excellente maîtrise du Français écrite et orale.
- Maîtrise de l'anglais écrite et orale serait un atout.
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Power Point, Excel, Word, Outlook...)
- Doit être en possession du permis de conduire valide.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre un Curriculum vitae daté et une lettre de motivation, portant la mention : «**ADMINISTRATEUR NATIONAL CHARGE(E) DES OPERATIONS ET DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE**», au plus tard le 27 Juin 2013 par email à l'adresse suivante: minusma-recruitment@un.org

AVIS DE RECRUTEMENT

WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN (EEOA)

PROJET D'INTEGRATION DE RESEAUX ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'EEOA
RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DE PROJET
L'EEOA, Institution Spécialisée de la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créé dans le but d'intégrer les opérations de ses sociétés d'électricité membres en un marché régional unifié et durable d'électricité, avec comme objectif ultime de fournir aux Etats membres de la CEDEAO une fourniture d'électricité stable et fiable à un cout abordable, à moyen et à long termes.

Le Secrétariat Général de l'EEOA a son siège à Cotonou, en République du Bénin. En appui aux efforts du Secrétariat de l'EEOA, la Banque Mondiale a octroyé au Secrétariat une subvention au titre du Composant 2.B de l'Assistance Technique et d'Intégration du Réseau de l'EEOA dans le cadre de la Phase 1 du Projet Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Léone – Guinée (CLSG) de l'EEOA. Ce composant a trait aux infrastructures et services devant appuyer l'intégration des réseaux de transport de l'EEOA et certaines des activités de développement.

Dans le cadre de la gestion quotidienne des activités du projet, le Secrétariat de l'EEOA envisage de recruter un Directeur pour l'Unité de Mise en Œuvre du Projet.

Objectif du poste

L'objectif du poste consiste à coordonner les activités quotidiennes de l'Unité de Mise en Œuvre de Projet (UMOP) pour le Projet d'Assistance Technique et d'Intégration du Réseau de l'EEOA, en collaboration étroite avec le Secrétariat de l'EEOA, plus particulièrement le CIC de l'EEOA, les Consultants et la Taskforce du Comité Technique et d'Exploitation (CTE) sur l'Intégration du Réseau de l'EEOA.

Principales Responsabilités

- Le Directeur de Projet doit appuyer, à travers l'UMOP, la mise en œuvre du projet d'intégration du réseau de l'EEOA
- Coordonner avec l'Ingénieur-conseil à recruter, la fourniture et l'installation du composant et de l'équipement de synchronisation dans les sociétés d'électricité ;
- Coordonner le renforcement du personnel du Département de la Planification, de la Programmation des Investissements et de la Protection Environnement (PIPES) et de celui du Département du Centre d'Information et de Coordination (CIC) en vue du renforcement des compétences aux fins d'une mise en œuvre accélérée du projet et des programmes de l'EEOA.
- Coordonner le recrutement des consultants pour l'assistance technique en vue d'élaborer et d'appuyer le processus de Certification des Opérations de l'EEOA et, prendre part à l'élaboration des règles uniformisées d'exploitation de marché ;

Compétences et Qualifications Requises

Niveau d'Etudes : Licence en Ingénierie Electrique

Année d'expérience : 15 à 20 ans (ou une équivalence formation et expérience connexe peut être prise en compte).

Types d'expérience :

- Gestion de Projet
- Exploitation de Marché
- Exploitation de système électrique, plus particulièrement les systèmes de transport et système d'exploitation électrique interconnectée ;
- Planification de système électrique ;
- Implantation d'un marché électrique compétitif ;
- Compréhension et aptitude à appliquer les analyses économiques ;
- Doit être capable de travailler avec efficacité en équipe ;
- Excellente aptitude à la communication interpersonnelle, écrite et verbale y compris la préparation et la présentation d'informations ;
- Maîtrise de l'outil informatique, notamment en applications MS Office y compris Excel et PowerPoint, courrier électronique et programmes d'internet.

Langue : Maîtrise de l'anglais et du français

- Connaissance et compétence en Gestion de Projets ;
- Connaissance dans l'utilisation des outils de Gestion de Projets (MS Project, etc.)
- Expérience en planification de système ;
- Connaissance en exploitation de système électrique, en production et en transport d'électricité et en pool d'énergie ;
- L'expérience en matière d'environnement de Système de Centre de Conduire est un atout ;
- Une capacité de raisonnement analytique/logique est requise ;
- Doit être capable de travailler avec efficacité en équipe ;
- Excellentes aptitudes à la communication orale et écrite ;
- Maîtrise de l'outil informatique, notamment en applications MS Office y compris Excel et Powerpoint, courrier électronique et programmes d'Internet.

Candidatures

Les postulants ne devraient pas être âgés de plus de 45 ans.

Les candidats doivent maîtriser l'anglais ou le français, avec une bonne connaissance de l'autre langue de travail.

Les candidats intéressés sont invités à consulter le lien :

<http://www.ecowapp.org/careers.html> pour plus d'informations sur ce poste.

La rémunération est très attrayante et comparable à celles en vigueur dans les Organisations Internationales.

Les lettres de candidature marquées « Candidature/Directeur UMOP pour le Projet d'Intégration du Réseau de l'EEOA » peuvent être adressées par courrier électronique à : badeyemo@ecowapp.org et rizi@ecowapp.org ou par poste au :

Secrétaire Général de l'EEOA

Du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain

Zone des Ambassades, PK6

06 BP 2907 Cotonou

Bénin

Date limite de dépôt des candidatures : 30 juin 2013 à 17 heures, heure locale.

Contact :

Le Secrétaire Général de l'EEOA

Du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain

PK6, Zone des Ambassades

06 BP 2907 Cotonou

E-mail : badeyemo@ecowapp.org ou rizi@ecowapp.org

<http://www.ecowapp.org/careers.html>

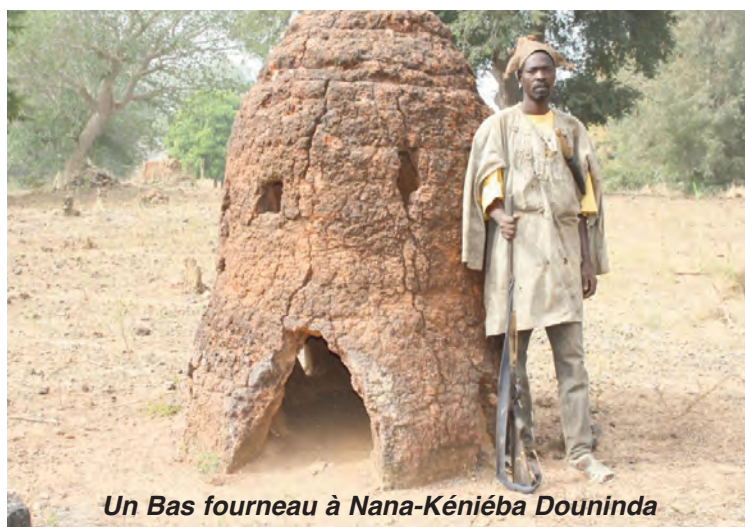
Patrimoine : L'ARCHÉOLOGIE S'INTÉRESSE AU BERCEAU DE L'EMPIRE DU MANDÉ

Après les sites Djenné-Djeno, Djenné, le Delta intérieur du Niger, Gao Sané et Gao, les archéologues maliens et leurs collègues étrangers s'intéressent au Mandé. Ils vont sur la trace de certains précurseurs qui y ont travaillé pendant la colonisation et durant les premières années de l'indépendance. Compte tenu de l'intérêt du site, l'Etat malien vient de créer une Mission culturelle pour travailler sur la zone.

C'est ainsi qu'une mission de prospection, dirigée par le Dr Mamadou Cissé, chef de la Mission culturelle, vient de conduire une équipe de chercheurs dans la zone. Au cours de cette mission 56 sites archéologiques ont été inventoriés. Ce qui démontre la richesse du Mandé en sites archéologiques. Ce dernier explique qu'il s'agit des sites qui sont généralement des lieux d'habitats anciens dont certains sont associés à des sites métallurgiques. Les traits de l'urbanisation dont les témoins sont les grandes buttes sont présents dans les zones prospectées surtout sur le long des deux rives du Niger. A l'instar des autres régions du Moyen Niger (Delta Intérieur du Niger, Région des grands lacs et la Boucle du Niger), ces sites d'anciennes habitations témoignent d'une certaine prospérité et traduisent l'existence d'une situation politique assez stable.

Berceau de l'un des plus puissants empires du Moyen Âge, l'Empire du Mali, la zone mandingue, était une importante destination, voire un carrefour des caravaniers quittant le nord pendant la période historique et empruntant la route ou la voie fluviale. La présence des fragments de récipients en verre, des perles en verre, des morceaux de cuivre, de certains types de poterie attestent la vitalité de ces routes caravanières et l'interaction inter-

Le gouvernement vient de créer une Mission culturelle pour sonder la zone riche en sites archéologiques



Un Bas fourneau à Nana-Kéniéba Douninda

régionale des populations différentes. Le développement d'une importante activité métallurgique, en l'occurrence celle du fer, attestée par l'identification d'une quantité considérable de bas fourneaux et de scories témoigne d'une production intensive du fer dont la consommation devrait dépasser le seul cadre local pendant cette période des grands empires. Il est important de signaler que les sites inventoriés sont très peu connus et documentés. La tradition orale, très vivace dans le Mandé en général, fournit très peu d'information sur la chronologie d'occupation de la plupart des sites prospectés d'où la nécessité de procéder à des fouilles archéologiques. Vu l'importance de ces sites au point de vue touristique, culturel, scientifique et éducatif et aussi de l'état préliminaire des travaux, il est nécessaire de prendre des mesures particulières à travers des actions concrètes pour protéger et promouvoir ces sites. Ces actions peuvent être réalisées à court et à moyen termes. Il faudrait recenser les sites archéolo-

giques en collaboration avec les notables villageois ; établir une carte archéologique des zones visitées à savoir les anciennes installations au pied des Monts Manding dans le Wanda, sur les deux rives (rive gauche et rive droite) du fleuve Niger ; comparer le matériel archéologique collecté

sur les sites prospectés avec ceux trouvés dans le delta Intérieur du Niger et dans la boucle du Niger en vue d'établir, si possible, les interactions des peuples à travers le temps ; et enfin publier les résultats des recherches réalisées.

Dans la zone du « Wanda et au pied des Monts mandingues », il y a trois sites d'habitats anciens associés à des sites métallurgiques dans le Wanda et un atelier de réduction de fer, situé au pied des Monts mandingues à Badougou- Nafadj- Téréna-bougou, dans la Com-mune rurale du Mandé.

TROIS SITES. Les trois sites (Nana Kéniéba tomboba à Nana-Kéniéba, Worofara et Saniwulé dans le Wanda) et les sites d'ateliers de réduction du fer qui y sont associés sont tous situés aux abords des cours d'eau. Ces sites sont en général de forme ovale, plate et 6 sont entourés par un mur d'enceinte en ruine. La plupart de ces sites d'anciennes habitations sont souvent très vastes atteignant parfois 400 m de diamètre ; c'est le cas du

site d'habitat ancien de Nana Kéniéba tomboba, situé à l'entrée sud du village. A l'exception du site Worofara, tous les deux autres sites sont actuellement utilisés comme champ de culture. Le mobilier archéologique de surface est composé de tessons de poterie, de matériels de broyage (meules, molettes et broyeurs) et de scories. Des structures de surface sont très rares. Cependant, des cercles de pierres (probablement des restes d'habitats et de greniers) et aussi un pan de mur d'enceinte construit avec de la terre argileuse et des pierres latéritiques sont visibles sur le site de Worofara. Une tombe, matérialisée avec l'aide d'une pierre plate en quartz, a été rencontrée au nord-ouest du site de Nana Kéniéba tomboba. Selon la tradition orale, une frange importante des populations du Mandé aurait d'abord vécu dans le Wanda (Dembele et al. 2011). Notons par ailleurs qu'un seul atelier isolé, éloigné des sites d'habitat a été répertorié à Térénabougou aux abords de la route nationale Bamako - Siby - Kouremalé aux pieds des Monts mandingues. Sur la rive gauche,

il y a au total, 19 sites d'habitats anciens ont été répertoriés le long de la rive gauche du fleuve Niger. La plupart de ces sites d'habitats anciens sont ovales et souvent entourés par un mur d'enceinte en ruine. Les dimensions varient entre 100 m et 500 m. Certains comme Térékourou dans la zone de Kéniéba sont très grands atteignant parfois 30 à 35 hectares. Les sites visités sont généralement plats. Cependant, des monticules atteignant parfois plus de 3 m de hauteur ont été observées sur certaines parties des sites d'habitats anciens comme ceux de Kirina, Bankassi et Samalé. L'état de conservation des sites prospectés est mauvais. Ces anciens sites d'habitat sont généralement utilisés comme champs de culture de mil, maïs ou d'arachide. Les sites sont très souvent difficiles d'accès (utilisation des pistes rurales) surtout pendant la saison pluvieuse. Seul l'emplacement d'un atelier métallurgique a été rencontré sur le site d'habitat ancien de Farabalé situé à 100 m à l'ouest du village actuel de Farabalé sur la route Madina - Kouremalé.

En outre, de gros blocs de scories ont aussi été rencontrés aux environs de l'atelier. Au cours de la prospection sur la rive droite du Niger, l'équipe a été impressionnée par la densité des sites d'anciens villages. Au total 33 sites d'habitats anciens dont cinq sites métallurgiques ont été répertoriés dans cette zone. A l'exception du site de Soulou, un grand centre d'atelier pour la réduction du fer, situé à 2 km à l'est de Nyenguekoro, tous les autres sites sont associés à des sites d'habitats anciens. Ces sites sont généralement plats, de forme rectangulaire et ovale et souvent entourés par un mur d'enceinte en ruine. Les dimensions des sites varient de 50 à plus de 600 m. Certains sites tels que les buttes de Niagadina Tomoba (1 Km à l'est du village de Niagadina) et de Dongassa Dougoukoro tomo (périphérie sud-est du village de Dongassa) sont de véritables buttes rappelant celles du Delta Intérieur du Niger et de la Région des grands lacs. Ces sites sont très vastes atteignant parfois 30 à 50 ha et 4 à 6 m de hauteur. La plupart des sites de la zone sont utilisés comme champ de culture. Ce qui a fortement joué sur leur état de conservation. Des tombes des personnages célèbres comme celles de Dongoro waly (site de Sonkoria I à 2 km au sud de Niagadina) et de Nansa Tamba Traoré (site de Niagadina Dougoukoro tomo au sud de l'école de Niagadina), tous grands guerriers et chasseurs, ont été rencontrées sur certains sites. La tombe de Dongoro Wali forme un véritable tumulus de plus de 2 m de hauteur, au milieu du site d'habitat ancien de Sonkoria I. Ce site, dont la date d'occupation est inconnue par la population, est entouré de mur d'enceinte en banco appelé "tata" ou "djin".

56 SITES ARCHÉOLOGIQUES INVENTORIÉS

La Direction nationale du Patrimoine culturel (DNPC) en collaboration avec le Musée national d'Ethnologie d'Osaka (Japon) a effectué une prospection des sites archéologiques dans le Mandé du 10 au 26 Décembre 2012. Au cours de cette prospection, 56 sites archéologiques ont été inventoriés. En outre, beaucoup d'objets (fragments de poterie et de récipients en verre, des scories, des objets en fer et en cuivre, et des perles en verre) ont été trouvés sur la surface de ces sites d'habitats anciens. La présence de ces objets témoigne d'une certaine prospérité et démontre que la zone mandingue était une importante destination, voire un carrefour d'échange et d'interaction des populations.

En marge de ces travaux de prospections, des séances d'information et de sensibilisation avec les notabilités ont été entreprises dans le cadre de la sauvegarde et de protection du patrimoine archéologique de leur terroir. Depuis 2001, le Musée national d'Osaka à travers Dr Shoichiro Takezawa collabore avec la DNPC dans le cadre de la sauvegarde, de la protection et de la promotion du patrimoine culturel malien. Au cours de cette collaboration, plusieurs activités ont été menées. Il s'agit des fouilles archéologiques dans le Méma (région de Ségou), à Gao Saneye et sur le site de la Mosquée de Kankou Moussa (Gao). De décembre 2011 à Janvier 2012, le Musée d'Ethnologie d'Osaka a financé les activités de fouilles sur le site de la mosquée de Kankou Moussa à Gao, la prospection des sites archéologiques dans le Mandé et l'organisation d'un atelier de formation à l'intention des conservateurs des musées. Le centre d'intérêt pour la Mission culturelle de Kangaba est la protection, la sauvegarde et la promotion de : Kamablon ou Case sacrée de Kangaba ; Kouroukanfouga. Des travaux de recherche, de protection et de promotion du patrimoine matériel et immatériel dans toute la zone du Mandé : collecte de la tradition orale, recherche archéologique, sauvegarde et promotion des lieux de mémoire et de l'architecture traditionnelle... Ces travaux se feront en collaboration étroite avec les communautés dépositaires de ce riche patrimoine et les structures techniques locales impliquées dans la gestion.

Cinéma : UN FILM DE FICTION SUR LA CITOYENNETÉ EN CHANTIER

Chose promise chose due, le cinéaste Ladj Diakité vient de tenir sa promesse de produire en cinq semaines son film intitulé « Mon pays ». Avec son équipe il avait commencé le tournage du film à partir de la 2^e semaine du mois de mai. Puis, ils ont travaillé en studio et voilà qu'il présente déjà le film entièrement terminé. L'honneur est donc revenu à l'école fondamentale de la « Paix de Badalabougou en Commune V du district de Bamako de recevoir cette première projection. C'était mercredi dernier dans la cour de récréation où 480 élèves et leurs maîtres avaient pris place pour « se voir sur l'écran ». Ils étaient donc tous très joyeux d'assister à cette projection.

« Mon pays », est un court métrage de fiction d'une durée de 16 minutes qui met en scène dans une salle de classe un enseignant et ses élèves. Dans sa leçon modèle, il met en compétition ses élèves pour enlever un caillou avec un seul doigt. Aucun d'eux n'y arrive. Pour la reprise de l'exercice le lendemain, un élève parmi les compétiteurs vient expliquer que cela n'est pas possible. Le maître est d'accord avec l'élève au grand soulagement de tous. Ce qui lui

donne l'occasion d'introduire la notion de « l'union fait la force ». Une notion qui se rapporte à la devise du Mali : Un Peuple - Un But - Une Foi.

La démarche à la fois didactique et ludique adoptée par le maître dans son exposé s'assimile à une initiation des jeunes élèves à la citoyenneté. En effet pour récompenser les élèves qui ont bien réfléchi à la question, le maître décide de leur offrir une prestation de la troupe de marionnette « Sogolon » de Yaya Coulibaly. Une prestation d'une dizaine de marionnettes homomorphes représentant de nombreuses personnalités du village, mais aussi échantillon des races, des ethnies et des religions de notre pays. Yaya Coulibaly, qui était présent lors de ce clap initial estime que la participation de sa troupe contribuera à donner un cachet particulier à cette création. En effet, il s'agit pour lui de faire en sorte que ce soit un bon reflet de la culture et de la citoyenneté de notre pays. A noter que Yaya Coulibaly a également composé et exécuté la musique du film avec sa troupe.

Pour un coût d'environ 12, 6 million Fcfa, ce film est produit par le Centre national de la cinématographie du Mali (CNCM), il

enregistre la participation de Helvétas et de la Coopération Suisse au Mali. Le tournage, qui a lieu en français et dans la technique vidéo, durera cinq jours. Et enfin trois semaines seront nécessaires au montage et l'étalement. Le film sera bientôt sur les écrans de l'ORTM et de la TM2. C'est lui qui a coréalisé le long métrage FANTA FANGA, ou le pouvoir des pauvres avec Adama DRABO, en 2008. Un film qui a été sélectionné pour la compétition officielle du FESPACO 2009. Ladj est aussi le réalisateur du téléfilm DUEL A DAFA en 2006, une série de 5 films de 26 minutes. Ladj fait également partie des réalisateurs qui ont travaillé sur les séries du CNCM : Commissaire Balla en 2005, Concession en 2010.

Y. D

Y. DOUMBIA

AGENDA CULTUREL DE LA SEMAINE

● MERCREDI 26 JUIN

- 22h Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre

Lieu : Jardin du Tempo night club

● JEUDI 27 JUIN

- 22h Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre

Lieu : Jardin du Tempo night club

● VENDREDI 28 JUIN

- 21h Humour et comédie : « Lafia show » prestations des humoristes comme Yôro, Zoulou, Petit Madou, Nazy, Ashmy, Docteur, Petit Guimba N°2, Paracetamol, Traoré, Diarra, Bingui, Diamounténé et Maïga

Lieu : Manège de Lafiabougou, round point Kôda

- 22h Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre

Lieu : Jardin du Tempo night club

- 22h Musique : prestation de Babbsi Kadi Sissoko et son groupe

Lieu : Espace culturel Berey à Kalabancoro

- 22h Musique : prestation en live de Soumaïla Kanouté dit Soumissi et son orchestre

Lieu : Jardin du Tempo night club

- 22h Musique : concert live de la star Minata Kouyaté, accompagnée par son groupe

Lieu : Espace culturel « Radio Libre » à Niamacoro, Cité UNICEF

- 18h 30 Animation musicale de piano- bar avec un jeune orchestre

Lieu : Le Soul train (ex-Batama) à Baco - Djicoroni ACI

- 20h Animation musicale : variété musicale avec Dj ou orchestre

Lieu : Espace culturel Savana, route de Koulikoro

- 21h Animation musicale : variété musicale avec Dj ou orchestre

Lieu : Espace culturel Diplomate, route de Koulikoro

121 milliards de Fcfa

C'est le coût total du Programme de développement de l'irrigation dans le bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS)

Un Jour

121

Un Chiffre

Sports

Coupe du Monde junior, Grèce-Mali : COMME UNE MINI-FINALE

L'équipe qui empochera les trois points aujourd'hui, sera quasiment assurée de disputer le deuxième tour du tournoi

Si il y a une équipe qui constitue une énigme parmi les quatre sélections basées à Gaziantep, c'est bien la Grèce. Depuis leur arrivée à l'hôtel Dedeman, les juniors grecs restent discrets et on ne les voit pratiquement jamais sur les balcons ou dans le hall de l'hôtel. Est-ce pour mieux se concentrer sur le sujet que la sélection grecque a choisi de se replier sur elle-même ? L'hypothèse est plausible quand on sait que c'est la première fois que ce pays participe à une phase finale de Coupe du monde junior.

En tout cas le sélectionneur grec, Kostas Tsanas lui ne se fait pas discret. Tous les matins, on le voit dans le hall de l'hôtel et le technicien ne se fait pas prier pour parler de son équipe. «Contre le Mexique, nous avons montré au monde entier que nous avons une belle équipe capable de rivaliser avec l'élite mondiale, se réjouit Kostas Tsanas. Notre ambition est de continuer sur cette lancée et franchir au moins le premier tour».

Mais malgré la belle victoire contre les champions en titre de la CONCACAF, le sélectionneur grec reste prudent et se méfie beaucoup des Aiglons. «Contre le Mali, ce sera une autre paire de manche. Je m'attends à un match plus difficile parce que le Mali a une très bonne équipe», dira le technicien. «Le Mali, poursuivra Kostas Tsanas, a de bons joueurs qui ont tenu tête au Ghana et au Nigeria lors de la CAN. Nous avons vu le Mali pendant cette compétition et samedi dernier contre le Paraguay. Nous respectons beaucoup cette équipe».

Le sélectionneur grec respecte les Aiglons, mais martèle à qui veut l'entendre que son objectif est de prendre les trois points synonymes de qualification pour les huitièmes de finale. «On veut gagner les trois matches de groupe et on jouera pour la victoire contre le Mali», annonce le technicien gonflé à bloc après le succès inattendu de ses joueurs lors de la première journée.

Contre les Mexicains, samedi dernier, les juniors grecs ont été dominés de la tête et des épaules par leurs adversaires, mais au finish, ils se sont imposés 2-1 grâce à une réalisation de l'attaquant Dimitrios Kolovos en toute fin de rencontre (88è min). Le milieu de terrain Andreas Bouchalakis avait ouvert le score pour la Grèce (16è min) avant que le meilleur joueur de la dernière Coupe du monde des cadets, Jose Espericueta ne remette les pendules à l'heure pour le Mexique d'un magnifique coup franc des 25 mètres (40è min).

Par la suite, les champions en

titre de la CONCACAF vont se créer un nombre incalculable d'occasions avant d'être poignardés dans le dos par Dimitrios Kolovos. Les statistiques sont éloquentes : 20 tirs dont 10 cadrés, contre 9 dont 7 cadrés pour les Grecs pour une possession de balle évaluée à 60% en faveur des Mexicains.

Ces statistiques montrent que la sélection grecque a été moins entreprenante pour sa première sortie que les Aiglons qui ont tiré 13 fois au but contre le Paraguay dont 6 tirs cadrés. Mais on ne cessera jamais de le dire, les statistiques sont faites pour être battues et chaque match a ses vérités. Contre le Paraguay, le sélectionneur national, Moussa Keïta dit Dougoutigui a choisi de laisser l'initiative du jeu à l'adversaire en demandant à ses joueurs de jouer bas et procéder par des contres.

La stratégie n'a pas permis aux Aiglons d'atteindre leur objectif qui était la victoire, mais l'équipe a obtenu le nul (1-1). Aujourd'hui, faudra-t-il reconduire le même système face aux néophytes grecs dont le style de jeu est différent de celui des Sud Américains ? Seul le coach Dougoutigui peut répondre à cette question, mais à priori, on imagine mal le technicien maintenant son 4-5-1 qui a montré ses limites face au Paraguay.

Le réaménagement tactique est d'autant plus nécessaire que les Aiglons ont besoin de points et que le potentiel technique des Grecs est théoriquement inférieur à celui des deux sélections sud américaines, à savoir le Paraguay et le Mexique.

Le Mali ne peut se permettre de laisser l'initiative du jeu aux Grecs; au contraire les Aiglons sont obligés de jouer plus offensifs pour cette deuxième journée qui s'annonce décisive dans la course à la qualification pour les huitièmes de finale. L'enjeu de ce match est d'autant plus important que l'équipe qui empochera les trois points de la victoire, sera quasiment assurée de disputer le deuxième tour (il faut rappeler qu'en plus des deux premiers de chaque groupe, les quatre meilleurs troisièmes seront également qualifiés pour les huitièmes de finale).

Et détail important, ce match Mali-Grèce se disputera en deuxième heure après la confrontation entre le Mexique et le Paraguay. Autrement dit, Maliens et Grecs connaîtront le résultat du premier match avant de monter sur la pelouse du stade Kamil Ocak.

UN MATCH DÉCISIF. Selon toute vraisemblance, le milieu de terrain Bakary Nimaga sera titula-



Tiéboro Keïta en jaune (ici contre la Zambie) dans un beau jour peut donner du fil à retordre à n'importe quelle équipe

risé cette fois par le coach Dougoutigui qui avait préféré Abdoulaye Keïta à l'ancien joueur du Stade malien lors de la première journée. Intégré en deuxième période contre le Paraguay (50è min), le joueur du F. K. Skenderbeu d'Albanie a fait forte impression par sa présence physique et sa maîtrise technique et tout laisse penser que Bakary Nimaga fera partie du onze de départ, aujourd'hui contre la Grèce. Mais pour le sélectionneur national, il serait hâtif de porter des jugements après le premier match.

Et pour cause, explique Dougoutigui, les joueurs sont généralement sous pression pour leur première sortie et jouent crispés. «Ils (les joueurs, ndr) ne se libèrent qu'après la première journée de compétition», ajoute le technicien malien qui refuse de distribuer des points après le nul concédé face aux Paraguayens.

«Globalement, je suis satisfait de la prestation de l'équipe, mais cela ne signifie pas que tout le monde s'est bien comporté. Il y a eu quelques problèmes sur le plan défensif et offensif qu'il faudra corriger lors du deuxième match», se contente de dire Dougoutigui.

Le sélectionneur national considère ce deuxième match contre la Grèce comme le plus important de la phase initiale,

LE PROGRAMME

Aujourd'hui sur l'ORTM
18h : Mali-Grèce
Sur TM2

20h30 :Turquie-Colombie

«une mini-finale», dit-il. «Nous devons impérativement gagner pour préserver toutes nos chances de qualification en huitièmes de finale. Pour moi, c'est le match le plus important»,

insiste le technicien qui pourra compter sur un groupe au grand complet, l'infirmerie étant vide. Seul petit souci pour les Aiglons, les trois cartons reçus lors de la première journée par le capitaine

Boubacar Diarra et les deux milieux de terrain Samba Diallo et Abdoulaye Keïta.

Envoyé spécial
S. B. TOUNKARA

Plus de la moitié des gens sont déçus par les toners moins chers.

Baisse des performances, taches, trainées et impressions médiocres : tels sont les résultats lorsque vous utilisez un toner autre qu'un toner HP.

Pour des documents de qualité professionnelle, faites confiance aux toners HP LaserJet pour de superbes résultats, à chaque fois.

Pour connaître la liste des revendeurs Contactez le grossiste officiel HP :

MC3 MC3 TRADE

14 rue de la Perdrix - Porte 105 - ZI Paris Nord 2
BP 48007 - 95911 Roissy CDG Cedex
+33 (0)1 48 17 45 90 - africaexport@mc3.fr

Reconnaissez une contrefaçon avant qu'il ne soit trop tard

Coupe du Mali : LE STADE DOMINE LE RÉAL À L'ÉNERGIE

Les Blancs ont inscrit l'unique but de la victoire lors des prolongations

Le tableau des demi-finales de la coupe du Mali est complet. Après le Djoliba et le COB qui ont écarté respectivement les Onze Créateurs (2-0) et le Sigi (1-0), le Stade malien et le Nianan se sont également qualifiés en demi-finales en dominant respectivement le Réal (1-0) et l'ASB (1-0) aux quarts de finale, dimanche au stade Modibo Keita.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'y a pas eu de surprises dans ces quarts de finale. Les favoris se sont tous imposés. Le match le plus attendu s'est joué dimanche au stade Modibo Keita. C'était aussi la seule rencontre équilibrée sur le papier car elle mettait aux prises le leader du championnat, le Stade malien et son dauphin, le Réal. Ce fut aussi la seule rencontre qui s'est jouée jusqu'aux prolongations. Logique ! Dans cette rencontre, Stadistes et Réalistes se sont neutralisés 0-0 dans le temps réglementaire.

C'est à la fin de la première partie des prolongations que la victoire choisira son camp. Un tir canon d'environ 25 mètres de Mamadou Coulibaly a libéré les Stadistes à la 105^e minute de jeu. Sa frappe a écorner un bœuf heurté la barre transversale avant de retomber derrière la ligne des buts. L'arbitre de la partie Mahamadou Keita n'hésitera pas à bon droit à valider le but pour les Blancs.

Dans ce choc Stade malien-Réal, les prolongations étaient

prévisibles. Les deux équipes étaient défensivement bien en place. Elles ont fait un match rigoureux avec moins d'occasions de but. L'arbitre Mahamadou Keita a distribué plus de 10 cartons jaunes et un rouge.

Dès le coup d'envoi de la rencontre, le Stade malien prend la direction des opérations, assiégeant le camp du Réal et se créant la première occasion de la partie. A la réception d'un centre de Mandala Konté, Lamine Diawara oblige le portier du Réal, Almamy Sogoba à sortir le grand jeu pour claquer le cuir en corner.

Etouffés et privés du ballon, les Scorpions ont du mal à sortir de leur camp. A défaut de servir proprement leurs attaquants, les Réalistes vont procéder par des longues balles en direction de Moussa Koné. Mais la défense stadiste est restée intraitable.

De son côté, le Stade malien monopolisait le ballon mais sans pouvoir trouver la faille dans la défense réaliste. Peu avant la demi-heure, le portier stadiste Soumaïla Diakité s'est sérieusement blessé suite à un télescopage avec l'ailier droit du Réal Abdoul Aziz Touré (28^e).

Le portier international du Stade malien a même perdu connaissance à cause de la violence du choc. Le capitaine stadiste sortira sur la civière et cèdera sa place à son remplaçant Ibrahim Bosso Mounkoro. Soumaïla Diakité a même été conduit quelques minutes plus tard à l'hôpital par la protection



Les deux équipes se retrouveront demain en championnat national au compte de la 24^e journée en retard

civile. Il y a eu plus de peur que de mal car il est revenu sur le banc du Stade avant la fin du match. Il a assisté à la séance de débrassage de son équipe hier matin. Les supporters stadistes ont apprécié le geste de fair-play du capitaine Almamy Sogoba et ses coéquipiers qui ont souhaité prompt rétablissement au capitaine stadiste sur la civière.

La perte de leur capitaine n'a

rien entamé le moral des Stadistes. Ils ont continué à dominer le match, se créant une 2^e occasion. Sur un service de Mamadou Coulibaly, Lamine Diawara a vu sa reprise repousser par le poteau. L'attaquant stadiste convoitait le ballon pour le pousser au fond des filets quand un défenseur du Réal l'a retenu par le pied. Mais l'arbitre central Mahamadou Keita ne sifflera pas

le penalty (45^e +3 min). Avant la pause, le Réal créa sa première occasion du match. A la réception d'une longue balle, Moussa Koné pénètre dans la surface adverse avant d'être fauché par le portier stadiste, Ibrahim Bosso Mounkoro. Le referee Mahamadou Keita ne sanctionnera pas non plus cette faute dans la zone de vérité (45^e min +8 min).

En 2^e période, le Stade malien a poursuivi sa domination du jeu, obligeant le Réal à s'arc-bouter devant ses buts. Mais à l'heure de jeu, les Scorpions ont tenté de sortir de leur camp en essayant de construire le jeu. Mais ils ne réussissaient pas à pénétrer dans le camp stadiste.

A 20 minutes de la fin, le poteau sauva le capitaine réaliste Almamy Sogoba et les siens. Servi par un partenaire dans le dos de la défense des Scorpions, Lamine Diawara, d'une reprise, bat Almamy Sogoba. Mais son tir est repoussé par le poteau (70^e min). La réaction du Réal ne tarda pas. N'Tji Amadou Samaké, entré une minute plus tôt, pour sa première touche de balle, se présente seul face au portier stadiste, Ibrahim B. Mounkoro avant de perdre son duel, (82^e min). C'était la dernière occasion du temps réglementaire.

Les prolongations départageront les deux équipes. Le but de l'ancien sociétaire du Stade malien de Sikasso à la 105^e minute permettra aux Blancs d'enlever le gain de la partie. Pour manifester son but somptueux, l'attaquant stadiste soulève son maillot pour montrer un t-shirt aux supporters. Sachant bien que son attaquant avait déjà un carton jaune, le secrétaire général du club de Sotuba, Mamadou Diané rejoint les joueurs et ordonne à Mamadou Coulibaly de porter correctement

son maillot. Mais le geste n'a pas échappé à l'arbitre Mahamadou Keita qui donnera un 2^e carton jaune à l'attaquant stadiste synonyme d'expulsion, (105^e +1).

Affaibli aussi après les sorties successives de Moussa Koné (81^e) et Ibourahima Sidibé (87^e), le Réal cherchera à revenir au score mais sans succès. Le Stade malien prend ainsi sa revanche sur les Scorpions. On s'en souvient, le Réal avait dominé 2-0 l'équipe de Sotuba en demi-finale de l'édition 2010 dénommée coupe du Cinquantenaire.

En 2^e heure, le Nianan a obtenu son billet pour les demi-finales en battant 1-0 l'ASB. L'équipe de la cité du Méguétan a ouvert le score avant la pause grâce à Ismaël Sylla suite à un penalty consécutif à une faute du portier de l'ASB, Boubacar Koné sur Madou Dembélé, (1-0, 43^e min). En 2^e période, l'ASB met la pression sur les Koulikorois qui résisteront jusqu'au bout. Score final : 1-0 pour le Nianan.

L. M. DIABY

Dimanche 23 juin au stade Modibo Keita

Stade malien-Réal : 1-0

But de Mamadou Coulibaly (105^e min).

Expulsion de Mamadou Coulibaly du Stade malien (105^e min).

Arbitrage de Mahamadou Keita assisté de Balla Diarra et Drissa Niare.

Stade malien : Soumaïla Diakité (cap) (Ibrahim Bosso Mounkoro), Djibril Sacko, Oumar Koné, Moussa Coulibaly, Souleymane Konaté, Cheick MC. Dombia, Mandala Konté, Moussa Diawara (Souleymane Dembélé) Ousmane Diabaté (Abdoulaye Sissoko), Lamine Diawara, Mamadou Coulibaly. Entraîneur : Pascal Janin.

Réal : Almamy Sogoba (cap), Seydou Diakité, Souleymane Coulibaly, Mohamed Camara, Jean Paul Ouldi, Adama Kamissoko, Brehima Coulibaly, Badra Ali Sylla, Abdoul Aziz Touré (Christophe Diallo), Ibourahima Sidibé (Ibrahim Kader Coulibaly), Moussa Koné (N'Tji Amadou Samaké). Entraîneur : Nouhoum Diané.

ASB-Nianan : 0-1

But de Ismaël Sylla (43^e min, s.p.).

Arbitrage de Ousmane Sidibé assisté de Founké Fofana et Djénébou Dembélé.

ASB : Boubacar Koné, Larabi Berthé, Djadjiri Konaré, Daouda Camara (cap), Drissa F. Keita, Mamadou Bagayogo, Daouda Fané (Zoumana Soumaoro), Drissa Dembélé (Moussa Camara), Mamadou Kouyaté, Boubacar Sissoko, Mamadou Diallo. Entraîneur : Sébastien Yodé.

Nianan : Babiya Siby, Chaka Konaté, Mohamed Sissoko, Youssouf Sangaré (cap), Ibrahim Sacko, Ismaël Sylla, Yaya Samaké, Bakary Coulibaly (Mamadou Cissé), Sidy Yaya Traoré (Adu Serge Pacome), Hamidou Konaté (Ibrahim K. Sidibé), Madou Dembélé.

Entraîneur : Youssoufa Diallo

Coupe des confédérations : LE DERNIER CARRÉ

Les demi-finales de la Coupe des Confédérations de football 2013 opposeront le Brésil à l'Uruguay, mercredi à Belo Horizonte, et l'Espagne à l'Italie, jeudi à Fortaleza. L'Espagne, qui termine en tête du groupe B, s'est qualifiée dimanche en dominant le Nigeria (3-0) à Fortaleza, tandis que l'Uruguay prenait son billet en écrasant Tahiti (8-0) à Recife.

Le Brésil et l'Italie avaient assuré leur qualification à l'issue de la deuxième journée. En demi-finale, les champions du monde et double champions d'Europe en titre espagnols affronteront l'Italie jeudi à Fortaleza, alors que les deux équipes se retrouveront pour la première fois depuis la claque reçue par les Italiens en finale de l'Euro-2012 à Kiev (4-0).

De son côté, l'Uruguay sera opposé au Brésil mercredi à Belo Horizonte. Ultra dominatrice contre l'Uruguay (2-1) et Tahiti (10-0), la Roja s'est fait un peu peur pendant une heure face au Nigeria.

Les hommes de Vicente del Bosque avaient bien ouvert la marque dès la 3^e minute par Jordi Alba, qui ajustait Enyeama après avoir éliminé trois défen-

seurs, mais les Espagnols, incapables de convertir leurs actions (duels manqués de Soldado, poteau de Fabregas), sont restés à portée de Nigériens offensifs, jusqu'à la tête plongeante de Torres peu après l'heure de jeu (62). Jordi Alba s'offrait ensuite un

LE NIGÉRIA REND LES ARMES

L'aventure brésilienne du Nigeria en Coupe des Confédérations a pris fin dimanche soir à l'issue d'une nouvelle défaite face à l'Espagne (3-0), lors de la 3^e journée du groupe B. Un second revers en trois rencontres pour les champions d'Afrique, qui quittent la compétition avec une seule victoire acquise devant Tahiti (6-1).

Il n'y aura pas eu de miracle pour les Super Eagles à Fortaleza. Opposés à l'Espagne pour leur 3^e match de poule de la Coupe des Confédérations, les hommes de Stephen Keshi n'ont pas fait le poids. A vrai dire, du suspens il n'y en aura eu que trois petites minutes, le temps pour Jordi Alba de tromper Vincent Enyeama (3^e) et mettre un terme aux espoirs de qualification des Nigériens.

Une entame de match aux allures de cauchemar pour une équipe du Nigeria, qui voyait ensuite son meilleur défenseur, Kenneth Omeruo, précipitamment quitter ses coéquipiers sur blessure (9^e). Mais c'était sans compter sur l'orgueil des champions d'Afrique, qui ne s'en laissaient pas compter et jouaient leur va-tout.

Sunday Mba (20^e) et Joseph Akpala (29^e) étaient même proches de remettre les deux équipes à égalité. Mais Victor Valdès était vigilant pour

doubler en fin match (88^e) en réussissant son un contre un face à Enyeama.

Dans l'autre rencontre de la journée, l'Uruguay a déroulé en laissant ses cadres (Forlan, Suarez, Cavani) au repos face à Tahiti. Abel Hernandez en a pro-

fité pour briller avec un quadruple face à des Tahitiens qui quittent la Coupe des Confédérations avec le pire bilan de l'histoire de la compétition. Les Polynésiens ont encaissé 24 buts en trois matches et n'ont trouvé le fond des filets qu'une fois.

détourner les tentatives adverses. De l'autre côté du terrain, Vincent Enyeama permettait aux siens de ne pas sombrer en gagnant deux faces à faces devant Roberto Soldado (26^e et 32^e).

Et quand il était battu, le dernier rempart nigérian était sauvé par son montant (40^e). Au retour des vestiaires, le portier était moins chanceux en revanche devant Fernando Torres qui, à peine entré en jeu, plaçait une tête victorieuse (2-1, 62^e).

La fin des espoirs des Super Eagles, qui pourront longtemps regretter leur manque de réalisme offensif, à l'image de Brown Ideye, brouillon devant le but, ou de Gambo incapable de trouver le cadre face à Valdès. Jordi Alba enfonceait même le clou sur un contre assassin (3-0, 88^e). La coupe était pleine.

Un second revers en trois rencontres pour les champions d'Afrique, qui quittent la compétition avec une seule victoire acquise devant Tahiti (6-1). Bien maigre comme consolation, d'autant plus qu'ils pourront longtemps regretter leur défaite contre l'Uruguay (2-1), alors qu'ils ont longtemps fait jeu jeu égal avec la Celeste. De son côté, l'Espagne poursuit l'aventure et va affronter l'Italie pour une place en finale.

AVIS DE VACANCE DE POSTE



NATIONS UNIES

MINUSMA

L'UNOM recrute

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°: (MINUSMA-L-009-13)	TITRE DU POSTE : ADMINISTRATEUR NATIONAL CHARGE(E) DES QUESTIONS DE GENRE	Lieu d'affectation : Bamako
	GRADE : NO-B	Date d'ouverture : 25 Juin 2013
	Poste uniquement ouvert aux candidats de Nationalité Malienne	Date de clôture : 04 Juillet 2013 <small>Les candidatures reçues après la date limite ne seront pas acceptées.</small>

SEUL LES CANDIDAT(E) S PRESELECTIONNE(E) S SERONT CONTACTE(E) S. LES PIECES ET DOCUMENTS REQUIS POUR LE POSTE, Y COMPRIS UNE ATTESTATION ET/OU UN CERTIFICAT DE TRAVAIL DECRIVANT LES FONCTIONS ET LES TACHES EXECUTEES, SONT VERIFIES A LA CELLULE DE RECRUTEMENT NATIONAL AVANT LE JOUR DE L'ENTRETIEN.

I. PRINCIPALES FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Chef de la Mission et la supervision directe de la Conseillère Principale en Genre et Chef de l'Unité Genre, la personne titulaire du poste viendra en appui à la prise en compte du genre dans le travail de la MINUSMA, en fournissant une assistance technique et spécialisée afin de promouvoir la participation des femmes et des jeunes au processus de transition politique et d'appuyer les actions de la mission dans la lutte contre la violence sexuelle liée au conflit (VSLC). Elle /il sera responsable des tâches suivantes :

Contribuer à la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques de la Mission en question de genre en conformité avec le mandat de la MINUSMA et les recommandations et principes des résolutions du Conseil de Sécurité sur les Femmes, la Paix et la Sécurité (1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009) et 1960 (2010);

Participer à la l'élaboration d'outils et de stratégies pour l'intégration d'une approche genre dans les activités de la Mission.

Effectuer des recherches, études et analyses de données sur le genre au Mali, en collaboration avec les agences, fonds et programmes des Nations Unies (équipe de pays), dans les domaines d'intervention de la MINUSMA en conformité avec les limites définies par son mandat.

Participer à la sensibilisation et aux séances d'information sur les questions de genre et la violence sexuelle, ainsi que sur les activités de formation à l'intention du personnel civil et militaire de la Mission.

Agir comme agent de liaison avec les organismes de l'État et les organisations de la société civile travaillant sur les questions de genre et sur les violences sexuelles, en soutenant les efforts de coordination de la chef de l'Unité afin d'assurer une approche cohérente et une bonne harmonisation des activités de la Mission avec les priorités locales et les objectifs nationaux;

Soutenir la Chef de l'Unité dans la planification et mise en œuvre du plan de travail et du budget.

II. COMPETENCES

• **Professionalisme:** capacité conceptuelle et stratégique pour analyser et évaluer les questions essentielles relatives à un large éventail de questions liées au genre ;

• **Communication:** Excellente aptitude à la communication. Forte compétence interpersonnelle. Capacité à coordonner la préparation des rapports analytiques succincts ;

• **Travail d'équipe:** Excellente compétence interpersonnelle et aptitude à établir et entretenir des partenariats et des relations de travail, tant au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur. Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et multiethnique dans le respect de la diversité.

• **Volonté de perfectionnement:** Capacité avérée à l'innovation et la flexibilité. Aptitude à s'informer régulièrement sur les nouveaux développements et les approches novatrices d'intégration du genre dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Capacité de capturer et de consolider les bonnes pratiques et les leçons apprises.

III. QUALIFICATIONS, APTITUDES & EXPERIENCE REQUISES

• Diplôme Universitaire en études de Genre, en Sciences Sociales, en Anthropologie, en Développement ou en Economie.

• Au moins cinq (5) années d'expériences progressives sur les questions de genre, les questions humanitaires, ou la résolution des conflits.

• Bonne connaissance de l'outil informatique, y compris le traitement de bases de données.

• Avoir une excellente maîtrise du Français écrite et orale

• Une bonne connaissance écrite et orale de l'Anglais serait un atout

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les dossiers de candidatures doivent comprendre un Curriculum vitae daté et une lettre de motivation, portant la mention : «ADMINISTRATEUR NATIONAL CHARGE(E) DES QUESTIONS DE GENRE», au plus tard le 04 Juillet 2013 par email à l'adresse suivante: minusma-recruitment@un.org

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR DES BOURSES ALGERIENNES

Pour la rentrée 2013-2014, le gouvernement du Mali à travers le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a obtenu du Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire quinze (15) Bourses d'études pour les formations de niveau Brevet de Technicien Supérieur (BTS) dans des centres de formation professionnelle en Algérie.

Les bourses concernent les spécialités suivantes :

FILIERE	NOMBRE de BOURSES	
	Garçons	Filles
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS		
Conducteur de Travaux de Bâtiment	01	01
Maquettiste en Bâtiment et Travaux Publics	01	
CONSTRUCTION MECANIQUE ET SIDERURGIQUE		
Maintenance Industrielle en CMS	01	
ELECTRICITE ELECTRONIQUE		
Electrotechnique	01	
Maintenance des Equipements Informatiques et Bureautiques	01	
INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES		
Contrôle de Qualité dans les industries Agroalimentaires	01	01
INFORMATIQUE		
Informatique Option Bases de Données		01
Informatique Option Réseaux et Systèmes Informatiques	01	
METIER DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT		
Traitement des Eaux	03	
Environnement et Propreté	02	
TOTAL	12	03

Conditions d'admission :

- Etre âgé au plus de 23 ans, le 1^{er} janvier 2014 ;
- Etre détenteur du Baccalauréat scientifique (SE, SB, SH, MTI, MTCG) ou d'un Brevet de Technicien de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel dans les filières techniques au titre des années 2012 ; 2013.
- Avoir une bonne maîtrise des matières scientifiques et techniques ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Un extrait d'acte de naissance
- Une demande manuscrite adressée au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Un certificat de nationalité malienne
- Un certificat médical
- Un bilan de santé
- Un relevé de notes
- Une copie légalisée des diplômes mentionnés
- Deux photos d'identité.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 19 Juillet 2013 à 16 heures 00 mn à la Direction Nationale de la Formation Professionnelle, à l'ANPE et dans l'ensemble des Directions Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n'avisera que les quinze (15) candidats sélectionnés et retenus.

NB : les dossiers de candidature des bacheliers session de Juin 2013 sont acceptés à condition qu'ils s'engagent à compléter leurs dossiers après la publication des résultats.

AVIS DE RECRUTEMENT

INTERNATIONAL MALI (PSI MALI)

Dans le cadre de la mise œuvre de la Subvention Paludisme du Fonds Mondial pour le Mali, Population Services International Mali (PSI Mali), fait appel à des candidats potentiels pour les postes ci-dessous :

N°	TITRE DE POSTE
1	Spécialiste Suivi Evaluation
2	Pharmacien
3	Chargé Programme Paludisme
4	Coordinateur Régional de Programme
5	Superviseur Régional de Programme
6	Comptable Régional
7	Comptable Junior
8	Responsable Informatique
9	Assistant Informatique
10	Coordinateur des formations
11	Coordinateur des ONGs sous bénéficiaires
12	Assistant de Direction
13	Magasiniers Sikasso et Ségou
14	Assistants Magasinier

Les descriptions des tâches par poste peuvent être consultées sur le site de Malipages « <http://www.malipages.com> ».

Les dossiers de candidature seront reçus jusqu'au **05/07/2013** à 16h00 délai de rigueur à la boîte postale N° E 5397.

AVIS DE RECRUTEMENT

MARIE STOPES INTERNATIONAL MALI (MSI MALI)



MARIE STOPES INTERNATIONAL
Mali

Marie Stopes International Mali (MSI Mali) est une entreprise sociale travaillant dans le domaine de la santé de la reproduction et le planning familial. Nous cherchons des candidats/es avec le profil suivant :

- **1 (un) Médecin Sage femme pour un poste de Superviseur d'équipes basé à Yanfolila**
- **3 (trois) sages femmes ou Infirmière obstétricienne basées dans le cercle de Yanfolila**
- **3 (trois) agents de Marketing social dans le cercle de Yanfolila**

Qualifications obligatoires :

1. Expérience clinique en santé de la reproduction et planning familial
2. Expérience en marketing social, mobilisation communautaire, CCC et/ou IEC
3. Maîtrise des langues locales
4. Disponibilité pour des missions continues en milieu rural
5. Habiter ou être originaire de Yanfolila

Les candidats intéressés peuvent déposer leur CV au plus tard le **vendredi 05 juillet 2013 à 16h00** aux bureaux de MSI Mali à **Bamako** à l'Appartement no.B2 immeuble Ibrahim Kouma, Niaréla (Face Hôtel Campagnard), ou par email en envoyant un message à : recrutement@msimali.org

Les termes de références sont également disponibles en envoyant une demande à l'adresse si dessus citée.

NB : les candidatures féminines sont fortement encouragées.

AVIS DE CONSULTATION

PROPOSITION D'UNE SOLUTION STABLE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE À AFRISTAT

AFRISTAT est une organisation internationale dont le siège se trouve à Bamako (Mali). Nos bureaux abritent une quarantaine d'experts techniques et de cadres administratifs ; et sont pourvus d'équipements électriques, bureautiques et informatiques divers.

Une salle serveur constitue le cœur névralgique du système informatique et bureautique d'AFRISTAT pour lequel, la Direction générale souhaite garantir un fonctionnement continu.

A cet effet, AFRISTAT invite les sociétés spécialisées à lui proposer une solution adaptée après avoir étudié ses besoins et l'existant en matière d'équipements, d'alimentation et d'installation électriques.

L'offre détaillée devra être adressée à Monsieur le Directeur Général d'AFRISTAT. Elle devra examiner toutes les possibilités (convertisseurs, batteries longue durée, solaire, etc.). Pour élaborer sa proposition, le prestataire pourra prendre rendez-vous avec le service administratif et financier en vue de l'organisation d'une visite technique.

L'offre devra comprendre :

- un devis détaillé des travaux et des équipements ;
- la documentation technique de la solution technique proposée ;
- les références d'autres clients pour des travaux similaires.

Elle doit parvenir au plus tard le 15 juillet 2013 à 10 heures à la Direction générale d'AFRISTAT, BP : E1600- Niaréla, rue 499 porte 23 – Bamako, E-mail : afristat@afristat.org logée dans une enveloppe scellée portant les mentions : **Proposition d'une solution stable du système électrique à AFRISTAT**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

PHARMACIE POPULAIRE DU MALI

Dat : 20 JUIN 2013

AOIO N° 0002/2013-PPM-DI

1. **Le Président Directeur Général de la Pharmacie Populaire du Mali**, invite, par le présent Appel d'Offres, **les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé**, pour les travaux de rénovation et de construction des locaux de la Pharmacie Populaire du Mali à Mopti en lot unique.

2. **Les travaux prévus dans le cadre de ce marché seront financés sur fonds propres.**

3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de **trois (3) jours**.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de : **Secrétariat Général de la Direction Générale de la Pharmacie Populaire du Mali, Avenue Moussa Traore, Porte N° 724 quartier du fleuve Bamako, Mali. BP : 277 Téléphone : (223) 20 22 50 59- (223) 20 22 50 93. Fax : (223) 20 22 90 34.**

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **la somme de Cent Mille francs CFA (100.000 Francs CFA)**. **Cette somme peut être payée par chèque à l'ordre de la Pharmacie Populaire du Mali ou, versement sur notre compte bancaire ouvert auprès de la Banque de Développement du Mali BDM SA/SIEGE BAMAKO.**

6. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 02 Juillet 2013 à 10h** (Temps Universel) et être accompagnées d'une caution. Le montant de la caution est de 2,5% du montant de l'offre.

Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit de l'ouverture des plis.

7. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **02 juillet 2013 à 10 h** (Temps Universel).

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le mardi 02 Juillet 2013 à 10 h** (Temps Universel), à la **salle de conférence de la Pharmacie Populaire du Mali, Avenue Moussa Traore quartier du fleuve Bamako, Mali.**

AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS
DIRECTION NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU PERSONNEL.
A l'attention des Bureaux d'études inscrits au Registre du Commerce.
 Nom du Projet : Gestion électronique des Dossiers pour la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel.
 Exercice : 2013
 La Direction des Finances et du Matériel du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt pour l'étude ci-dessus décrite.
 Les consultants doivent fournir au plus tard le **mercredi 03 juillet 2013 à 10h 00mn** les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la prestation en trois (03) critères essentiels :
 1- Une présentation sommaire du bureau avec son expérience (les réalisations et PV de réception) en rapport avec l'objet de la prestation : 50 points ;
 2- La compréhension que le candidat a des TDR, la méthodologie qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de la prestation et la description des tâches confiées aux différents Experts : 25 points ;
 3- Les CV des Experts (formation et expérience) en rapport avec la prestation : 25 points.
 Il faut un minimum de 75 points pour chaque bureau pour être retenu.
 Les meilleurs dossiers seront présélectionnés et inscrits sur la liste restreinte de consultation. Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires sur les termes de référence à l'adresse ci-dessous :
 Direction des Finances et du Matériel du Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions, route de Kouloba Tel : 20 22 49 81.

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIÉTÉ NOUVELLE D'ASSURANCE VIE (SONAVIE)
 Le président du conseil d'administration de la société nouvelle d'assurance vie (SONAVIE) société au capital de **2 000 000 000de f CFA** immatriculée au RC de Bamako sous le numéro **MA.BKO 2007B2206** convie Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **mercredi 26 juin 2013 à 11 heures** au siège de la société immeuble SONAVIE à l'ACI 2000a l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 1-point sur l'augmentation du capital social
 2- Résolutions.
Le président du conseil D'administration
 Mamadou SANOGO

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIÉTÉ NOUVELLE D'ASSURANCE VIE (SONAVIE)
 Le président du conseil d'administration de la société nouvelle d'assurance vie (SONAVIE) société au capital de **2 000 000 000de f CFA** immatriculée au RC de Bamako sous le numéro **MA.BKO 2007B2206** convie Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **mercredi 26 juin 2013 à 10 heures** au siège de la société immeuble SONAVIE à l'ACI 2000a l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
 1-approbation du rapport du conseil d'administration
 2- approbation du rapport général et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes et adoption des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012
 3- affectation du résultat
 4- résolutions.
 5- pouvoir en vue des formalités.
Le président du conseil D'administration
 Mamadou SANOGO

NB : les actionnaires peuvent consulter les dossiers relatifs à cette assemblée générale à partir du **lundi 17/06/2013.**

AVIS DE RECRUTEMENT

SANGARE Partners sarl
 SANGARE Partners sarl, Société d'audit, de conseil et d'expertise comptable recrute pour des missions d'audit et de conseil au Mali et à l'étranger, deux chefs de mission audit, Titulaire d'un Bac+5 avec une expérience d'au moins 5 ans dans l'audit en cabinet d'audit les personnes ayant plus d'expérience seront favorisées. Les candidats retenus seront basés au Mali et seront amenés à faire des missions à l'étranger. Les personnes remplissant le profil sont priées d'envoyer par email un CV et une lettre de motivation incluant nécessairement les prétentions salariales par email à : **recrut@sangarepartners.com** - Tel : +223 20 29 32 35.

AVIS D'ENQUETE FONCIERE N°238/CKTI-DOM

Le Préfet du Cercle de Kati porte à la connaissance du public et singulièrement les populations du quartier de **Diéma** qu'il est saisi d'une demande de Duplicata de la lettre d'attribution de la parcelle **N° Djc/2 sise à Diéma**
 Objet de la lettre d'attribution **N° 12207 du 25-08-10 au nom de Mr Lamine Samaké, technicien à Bko.**
 Toutes personnes intéressées sont admises à faire opposition ou à faire parvenir leurs observations aux Bureaux du Cercle de Kati dans un délai de 15 jours, à compter de la date de diffusion du présent avis.

AVIS DE BORNAGE

CERCLE DE KATI

Le Lundi 22 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sanankoroba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 25a 00ca connu sous le nom de Salif Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle de Sory Koïta, au Sud-Est par la parcelle de Modibo Diarrah, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle de Fatoumata Traoré.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°401.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 22 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sanankoroba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 25a 00ca connu sous le nom de Oumou Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle de Sory Koïta, au Sud-Est par Fatoumata Traoré, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle de Modibo Diarrah.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°402.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 22 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sanankoroba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 25a 00ca connu sous le nom de Fatoumata Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle de Sory Koïta, au Sud-Est par la parcelle de Aminata Traoré, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle de Ousmane Traoré.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°403.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 22 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sanankoroba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 25a 00ca connu sous le nom de Djénéba Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle de Sory Koïta, au Sud-Est par la parcelle de Assa Diarrah, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle de Aminata Diarrah.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°404.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 22 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sanankoroba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 25a 00ca connu sous le nom de Fatoumata Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle de Sory Koïta, au Sud-Est par la parcelle de Aminata Diarrah, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle de Modibo Diarrah.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°405.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 15 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dialakorobougou, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine, parcelle N°75/F, d'une contenance de 00ha 07a 15ca connu sous le nom de Agence Immobilière Badiallo SARL et borné à l'Est par la parcelle 75/G, au Sud par la parcelle 75/N, à l'Ouest par la parcelle 75/E, au Nord par une rue.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 27 Mars 2013 N°220.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 15 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dialakorobougou, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine, parcelle N°75/M, d'une contenance de 00ha 07a 15ca connu sous le nom de Agence Immobilière Badiallo SARL et borné à l'Est par la parcelle 75/N, au Sud par une rue, à l'Ouest par la parcelle 75/L, au Nord par la parcelle 75/E.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 27 Mars 2013 N°221.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mercredi 17 Juillet 2013 à 09 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Mamaribougou, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 49a 99ca connu sous le nom de Alou Nantoumé et borné à l'Est par la parcelle de Fabou Keïta, au Sud par la parcelle de Bakary Diarra, à l'Ouest par une rue, au Nord par la parcelle de Alou Nantoumé.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°361.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mercredi 17 Juillet 2013 à 09 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Mamaribougou, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 50a 00ca connu sous le nom de Alou Nantoumé et borné à l'Est par la parcelle de Fabou Keïta, au Sud par la parcelle de Alou Nantoumé, à l'Ouest par une rue, au Nord par la rue de 10m.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°360.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mercredi 15 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dialakorobougou, cercle de Kati, consistant en une concession urbaine, parcelle N°110/C, d'une contenance de 00ha 07a 49ca connu sous le nom de Adama Coulibaly et borné à l'Est par la parcelle 110/D, au Sud par la parcelle 110/L, à l'Ouest par la parcelle 110/B, au Nord par une rue.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 09 Avril 2013 N°819.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

AVIS DE BORNAGE

CERCLE DE KATI

Le Mardi 16 Juillet 2013 à 12 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Soundougouba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 04ha 21a 33ca connu sous le nom de Siné Sangaré et borné au Nord-Est par une servitude de passage, au Sud-Est par une servitude de passage, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle de Alfousseyni Maïga.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Kati, suivant réquisition du 04 Avril 2013, sous le N° 509.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Mardi 16 Juillet 2013 à 12 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Soundougouba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 02ha 82a 60ca connu sous le nom de Siné Sangaré et borné au Nord-Est par la parcelle de Siné Sangaré, au Sud-Est par une servitude de passage, au Sud-Ouest par la parcelle de Sangaré, au Nord-Ouest par la parcelle de Youssouf Kanté.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Kati, suivant réquisition du 04 Avril 2013, sous le N° 509.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

CERCLE DE YANFOLILA

Le 05 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Konggoula, commune de Baya, consistant en une concession rurale à usage d'habitation, d'une contenance de 34ha 00a 00ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné au Nord par la TF N°200, au Sud par des terrains non immatriculés, à l'Est par la TF N°200.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 20 Mars 2013 N°090.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le 05 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dalabakoro, commune de Baya, consistant en une concession rurale à usage agricole, d'une contenance de 05ha 00a 00ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné au Nord par un terrain non immatriculé, au Sud par un terrain non immatriculé, à l'Est par un terrain non immatriculé, à l'Ouest par une servitude de passage.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 29 Mars 2013 N°091.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le 05 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dalabakoro, commune de Baya, consistant en une concession rurale à usage d'habitation, d'une contenance de 00ha 81a 46ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné au Nord par le fleuve Niger, au Sud par Ibrahim Togola, à l'Est par le domaine public Fluvial, à l'Ouest par Ibrahim Togola.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 29 Mars 2013 N°092.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le 05 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dalabakoro, commune de Baya, consistant en une concession rurale à usage agricole, d'une contenance de 05ha 00a 00ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné à l'Est par le domaine public du fleuve, au Sud par un terrain non immatriculé, à l'Ouest et au Nord par des terrains non immatriculés.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 29 Mars 2013 N°093.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le 05 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dalabakoro, commune de Baya, consistant en une concession rurale à usage agricole, d'une contenance de 05ha 00a 00ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné à l'Est par le domaine public du fleuve, au Sud par un terrain non immatriculé, à l'Ouest et au Nord par des terrains non immatriculés.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 29 Mars 2013 N°094.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le 05 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dalabakoro, commune de Baya, consistant en une concession rurale à usage agricole, d'une contenance de 05ha 00a 00ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné à l'Est par le domaine public fluvial, à l'Ouest par Ibrahim Togola.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 29 Mars 2013 N°095.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le 05 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Dalabakoro, commune de Baya, consistant en une concession rurale à usage agricole, d'une contenance de 05ha 00a 00ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné à l'Est par Ibrahim Togola, à l'Ouest par un terrain non immatriculé, à l'Est par une servitude de passage, au Nord-Sud par Ibrahim Togola.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 16 Avril 2013 N°104.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le 19 Mars 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Yanfolila, commune rurale de Wassoulou Ebé, consistant en une concession rurale à usage poli-clinique vétérinaire, d'une contenance de 00ha 49a 14ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné au Nord par une zone lotie, à l'Ouest par une concession rurale, au Sud-Est par des concessions rurales.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines et du Cadastre de Yanfolila, suivant réquisition du 12 Février 2013 N°088.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

CERCLE DE KOUTIALA

Le Vendredi 21 Juin 2013 à 08 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Koutiala (Darsalaïm li), commune urbaine du dit, consistant en une concession urbaine, d'une contenance de 00ha 20a 00ca connu sous le nom de l'Etat du Mali et borné à l'Est par des rues non dénommées, au Nord et à l'Ouest par des terrains non immatriculés.
 Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 25 Janvier 2013 N°706.
 Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

CERCLE DE KATI

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Digato commune de Sanankoroba qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
 Nom et adresse du demandeur: Monsieur Amadou Sangaré enseignant domicilié à Faladie Socoro rue 232 porte 139 Bamako.
 Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
 Situation du terrain : Digato Attribution Villageoise
 Superficie du terrain : 02ha 01a 00ca
 L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 19 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
 Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Digato commune de Sanankoroba qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante:
 Nom et adresse du demandeur: Monsieur Amadou Sangaré enseignant domicilié à Faladie Socoro rue 232 porte 139 Bamako.
 Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation :
 Situation du terrain : Digato Attribution Villageoise
 Superficie du terrain : 05ha 00a 00ca
 L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 19 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
 Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

JOB ANNOUNCEMENT



WORLD VISION MALI

World Vision Mali is recruiting for his Emergency Response Department
POSITION: PROGRAM OFFICERS (2)
OPEN TO: All Interested Candidates
Location: BAMAKO (1) and MOPTI (1)
Basic function of position:
 To provide technical assistance in the planning, funding, implementation, evaluation and reporting of the World Vision program
Duties and Responsibilities
 Program Management and Evaluation
 • Participate in actual project design, implementation, and evaluation.
 • Develop concept papers and prepare proposals to major donors.
 • Prepare monthly, annual and end-of-project narrative reports and newsletter.
 • Compile/collate major donor management reports.
 • Participate in joint agency assessments, task-force teams, workshops, etc.
 • Assist in annual operating plan preparation including: design, needs assessment, proposal writing, marketing, evaluation and reporting.
 • Monitor program's progress ensuring goals and objectives are achieved and non-financial grant requirements are adhered to.
 • Conduct periodic field visits to insure that programs are implemented according to design.
 • Ensure that program implementation is in line with the principles of the Red Cross Code of Conduct, SPHERE standards and relevant WV internal standards and policies.
Representation and Communication
 • Provide program update to key WV support offices and the regional office.
 • Assist the National Director and Program Manager with representation of WV and networking with NGOs and local donor delegations.
Financial Management
 • Monitor funding status for each sector of the program to identify possible funding gaps and ensure smooth transitions from one grant to the next.
 • Obtain funding for program's unfunded sections.
Human Resources Management
 • Support Project Managers to implement technical and managerial evaluations.
 • Provide support to field personnel.
Qualifications: Education/Knowledge/Technical Skills and Experience
 The following may be acquired through a combination of formal or self-education, prior experience or on-the-job training:
 • Educational level required: University degree development studies or related field.
 • Technical Training qualifications required: Clear understanding of the workings of major donors.
 • Excellent analytical/problem-solving skills and detail orientation.
 • Excellent English communication skills (oral and written).
 • Thorough knowledge of MS Office and Lotus Notes.
 • Good understanding of World Vision and Sphere relief standards.
 • Knowledge of and adherence to the Red Cross and NGO Code of Conduct.
 • Cross-cultural sensitivity, flexible worldview, emotional maturity and physical stamina.
 • Ability to work in and contribute to team building environment.
 • Ability to maintain performance expectations in diverse cultural contexts, psychologically stressful environments and physical hardship conditions with limited resources.
 • Commitment to World Vision Core Values and Mission Statement
 • Ability to exhibit exemplary lifestyle as interpreted in specific local cultural context.
Experience: 2-3 years relief field experience in the developing world or the equivalent in the headquarters of a major NGO.
 • Strong experience in project design and proposal writing.
Deadline for applications: June 28, 2013.
 Please send application letters, CV, motivation letter and three references to **wmali_recruitment@wvi.org** clearly indicating in the subject line: Program Officer
 *Only short listed candidates will be contacted.
Attitudes and Behaviors :
 World Vision is an NGO whose work is focused on children. And World Vision reserves the right to disqualify any candidate who had an antecedent relating to child abuse or contrary to the child protection behaviors, even after the announcement of the test results.

AVIS DE RECRUTEMENT



PLAN MALI

Titre du Poste : Facilitateur de Développement Communautaire (FDC)
Contrat : 01 an (renouvelable)
Lieu d'affectation : Unités de Programme de Kati, Kita et Baroueli.
Date limite de dépôt des dossiers : 5 juillet 2013

Plan Mali, dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme recrute 03 (Trois) Facilitateurs de Développement Communautaires qui vont être basés dans les Unités de Programme de Kati, Kita et Baroueli.

- 1- Résumé du Poste :**
 Le FDC aura pour rôle principal de faciliter la mise en œuvre, suivre, évaluer et coordonner tous les projets et tous les partenariats dans la zone d'affectation (généralement 02 ou 03 Communes) au sein d'une unité de programme. Il a pour rôle de coordonner également la production des documents de communication du parrainage.
- 2- Principales Responsabilités :**
- Coordonner et s'assurer que les données relatives aux indicateurs de pauvreté des enfants et aux réalisations du programme sont systématiquement collectées, analysées et mises à jour,
 - Faciliter la compréhension par les familles des causes de la pauvreté des enfants et de ses effets,
 - Coordonner le suivi et le processus d'évaluation annuelle de tous les projets ainsi que protocoles signés,
 - Renforcer la planification locale, la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des actions en faveur des droits de l'enfant avec les communes et autres organisations de développement,
 - Former les conseillers communaux sur les campagnes de Plan (UBR, BIAAG, apprendre sans peur) et s'assurer de leur exécution,
 - Rédiger des propositions de projets en vue de la recherche de financement,
 - Faciliter et coordonner la gestion qualitative des communications de parrainage par les communes,
 - S'assurer qu'au moins 50 % des communications dues et soumises à la fin du mois soient produites par des enfants,
 - Faciliter la création des espaces de mobilisation et de participation des enfants/jeunes dans les prises de décisions qui les touchent,
 - Appuyer et faciliter le renforcement des organisations de la société civile et les autres groupes (Conseils de la jeunesse) dans l'amélioration de la vie des enfants et des jeunes,
 - Appuyer les ONG locales et les communes dans la création et le renforcement des forums et gouvernements des enfants,
 - Travailler en étroite collaboration avec les communes, les autorités gouvernementales et ONGs locales pour promouvoir l'enregistrement de la naissance,
 - S'assurer que la politique de Protection de l'enfant et les procédures connexes de Plan sont respectées dans la zone d'opération,
- 3- Qualifications et compétences requises**
Profil : Avoir un diplôme universitaire en sciences sociales.
Expérience et compétences : le (la) candidat(e) doit avoir au moins :
 • Au moins 02 ans d'expérience dans le développement social,
 • Expériences dans la gestion des projets et programmes, de négociation, de partenariat,
 • Capacité de formation et de présentation,
 • Avoir des compétences avérées en animation de groupes communautaires,
 • La maîtrise de l'anglais est un atout
- Dossier de candidature :**
 - Une demande d'emploi,
 - Un CV,
 - Une copie des diplômes et attestation.
NB : Les dossiers doivent parvenir en copie électronique avant le 5 Juillet 2013 à l'adresse suivante : **planmali.recruitment@plan-international.org**
 Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.
 Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

DIRECTION GÉNÉRALE CAISSE MALIENNE DE SÉCURITÉ SOCIALE
N°02/CMSS-2013

La Directrice Générale de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale lance un Appel d'Offres Ouvert relatif à l'achat de fourniture bureau et consommables pour la Caisse Malienne de Sécurité Sociale. Les prestations prévues dans le cadre du présent marché sont à réaliser dans un délai maximum de trente (30) jours.

Les soumissionnaires peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de la Direction Générale Caisse Malienne de Sécurité Sociale sise Hamdallaye ACI 2000, BP : 484, Tél. : 20 29 30 46/20 29 27 06 ; Fax : 20 29 26 98. Le dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats moyennant paiement d'un montant non remboursable de : Cent mille Francs (100 000) F. CFA.

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **jeudi 18 juillet 2013 à 10 heures 00 mn précises.**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le **jeudi 18 juillet 2013 à 10 heures 00 mn précises** dans la salle de conférence de la Direction Générale Caisse Malienne de Sécurité Sociale.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE GARDE DES SCEAUX AAO N° : 009

1. Le Ministre de la Justice Garde des Sceaux invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret N°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'acquisition d'habillement militaires pour le compte de la Direction Nationale d'Administration Pénitentiaire et de l'Education Surveillée, en lot unique.

2. Le Ministre de la Justice a obtenu, du Budget national exercice 2013 le financement pour la réalisation de l'équipement des services du Ministère de la Justice. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché issus du présent appel d'offres.

3. Les prestations prévues dans le cadre de ces marchés sont à réaliser dans un délai maximum de trente (30) jours.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de :

a. Direction des Finances et de Matériel (DFM) du Ministère de la Justice,
b. Tél : 40 90 19 13 Cité Administrative Bâtiment 12, 2^{ème} étage, Bamako-Mali.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, auprès du service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) Francs CFA.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres : Passation des Marchés de Travaux, Août 2009, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **mercredi 17 juillet 2013 à 10 heures 00 mn** et être accompagnées d'une garantie d'offre délivrée par une banque de la place d'un montant au moins égal à deux millions (2 000 000) Francs CFA. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **mercredi 17 juillet 2013.**

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **mercredi 17 juillet 2013 à 10 heures 00 mn**, dans la salle de conférence de la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de la Justice, Cité Administrative - Bâtiment 12, 2^{ème} étage.

INSTITUT INTERNATIONAL DE MANAGEMENT D'ABIDJAN (IMA)

Nos Prochains Séminaires 2013

- **Gestion et Contrôle Budgétaire, AO (Régime Intensif) : 08-12 Juillet, Lomé**
- **Conduite d'un Projet TPM dans une Unité de Production : 15-26 Juillet, Cotonou**
- **Gestion des Rémunérations et de la Masse Salariale : 15-26 Juillet, Abidjan**
- **Indicateurs de Performance Portuaire : 15-26 Juillet, Abidjan**
- **La Secrétaire-Assistant(e) des Achats et Approvisionnements : 15-26 Juillet, Lomé**
- **La Secrétaire-Assistante Performante, Session 2 : 15-26 Juillet, Abidjan**
- **Management de la Continuité d'Activité : 15-26 Juillet, Lomé**
- **Optimisation des Outils de e-Commerce : 15-26 Juillet, Abidjan**
- **Pratique de l'Audit Interne, AO : 15-26 Juillet, Dakar**
- **Prévisions et Planification Financières en Entreprise : 15-26 Juillet, Ouaga**
- **Tableaux de Bord de Gestion, AO : 15-26 Juillet, Cotonou**
- **Gestion des Assurances Maladies en Entreprise : 22-26 Juillet, Abidjan**

➤ Voir l'intégralité de notre calendrier annuel 2013 sur notre site www.ima-ci.com

Contact: Email : ima@afnet.net ou info@ima-ci.com, site www.ima-ci.com
Tél: (225)22477409/ 05058105, Fax: (225) 22.47.63.76
Autres Contacts : www.cabinet-ima.blogspot.com ou www.twitter.com/ima_abidjan
ou www.facebook.com/ima.abidjan

AVIS DE PERTE

Le Commissaire de Police du 7^{ème} arrondissement certifié avoir reçu de Coulibaly Aminata, docteur, une déclaration de perte de la Lettre d'Attribution de la parcelle sise à Hamdallaye au nom de Teneman Coulibaly. Délivré le 15/04/1961. Enregistré sous le N° 511F.

Le Commissaire de Police du 2^{ème} arrondissement certifié avoir reçu de Mme Diakité Fanta Souko, Ménagère à Oulofobougou Bolibana S/C Mme Traoré Ava Marcelline Diakité, une déclaration de perte de son Permis d'Occupier sur la Parcelle N° CZ29 sise à Magnambougou-Projet. Délivré à Bamako le 03-05-19.

Conformément aux dispositions de l'article 172 du Code Domanal et Foncier, Maître Youssouf Ousmane Cissé informe public le de la perte de la Copie du Titre Foncier N° 10853 inséré au Livre Foncier du cercle de Kayes et appartenant à Monsieur Tidiane Bathily, éleveur à Bamako Badalabougou Rue 130 Porte 494 S/C Oumar Bathily.

Conformément aux dispositions de l'article 172 du Code Domanal et Foncier, Maître Youssouf Ousmane Cissé informe public le de la perte de la Copie du Titre Foncier N° 10854 inséré au Livre Foncier du cercle de Kayes et appartenant à Monsieur Tidiane Bathily, éleveur à Bamako Badalabougou Rue 130 Porte 494 S/C Oumar Bathily.

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION CERCLE DE KATI

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1301, déposée le 14 Mai 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°301 demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 50a 00ca, situé à Falaya du cercle de Kati, connu sous le nom de Aminata Tounkara et borné au Nord-Est par la parcelle 302, au Sud-Est par la parcelle 305, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par une servitude de passage.

Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/2500
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1302, déposée le 14 Mai 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°296 demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 50a 00ca, situé à Falaya du cercle de Kati, connu sous le nom de Aminata Tounkara et borné au Nord-Est par la parcelle N°257, au Sud-Est par une servitude de passage, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle N°292.

Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/2500
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

AVIS DE BORNAGE CERCLE DE KATI

Le Lundi 15 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sangarabougou, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 01ha 02a 78ca connu sous le nom de Djénaba Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle de Assa Diarra, au Sud-Est par une servitude de passage, au Sud-Ouest par une servitude de passage et à l'Ouest par la parcelle N°QS/4.

Dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°386.
Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Lundi 22 Juillet 2013 à 10 heures du matin, il sera procédé au bornage contradictoire d'un immeuble, situé à Sanankoroba, cercle de Kati, consistant en une concession rurale, d'une contenance de 00ha 25a 00ca connu sous le nom de Sali Traoré et borné au Nord-Est par la parcelle de Sory Koita, au Sud-Est par la parcelle de Samba Diarra, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par la parcelle d'Aminata Diarra, au Nord-Ouest par la parcelle de Youma Diarra, dont l'immatriculation a été demandée par le Chef de bureau des Domaines, suivant réquisition du 02 Avril 2013 N°400.

Toutes personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par un mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Mardi 25 Juin 2013

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION CERCLE DE KATI

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1300, déposée le 14 Mai 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°299 demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 50a 00ca, situé à Falaya du cercle de Kati, connu sous le nom de Aminata Tounkara et borné au Nord-Est par la parcelle 300, au Sud-Est par la parcelle 303, au Sud-Ouest par une servitude de passage, au Nord-Ouest par une servitude de passage.

Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/2500
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1037, déposée le 22 Avril 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 04ha 92ca 92ca, situé à Missabougou du cercle de Kati, connu sous le nom de SIFMA et borné à l'Est et à l'Ouest par les servitudes de passage, au Nord et au Sud par les terrains vagues.

Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/5000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N° 1038, déposée le 22 Avril 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 03ha 96a 56ca, situé à Missabougou du cercle de Kati, connu sous le nom de SIFMA et borné au Sud-Est par un terrain vague, au Nord et à l'Ouest par les servitudes de passage.

Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: plan échelle: 1/5000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°1483, déposée le 03 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°TOD/1 demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 29a 90ca, situé à Torodo du cercle de Kati, connu sous le nom de Baby Bollo Ben Mohamed Maouloud et borné au Nord-Ouest par la piste Doubaougou-Kati, au Sud par les parcelles TOD/2, TOD/3 et TOD/4, et à l'Est par une servitude de passage.

Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/1000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°1484, déposée le 05 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°TOD/4 demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 25a 00ca, situé à Torodo du cercle de Kati, connu sous le nom de Baby Bollo Ben Mohamed Maouloud et borné au Nord par la parcelle N°TOD/1, au Sud par une servitude de passage, à l'Est par la parcelle N°TOD/4, et à l'Ouest par la parcelle N°D/1.

Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/1000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°1485, déposée le 05 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°TOD/3 demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 25a 00ca, situé à Torodo du cercle de Kati, connu sous le nom de Baby Bollo Ben Mohamed Maouloud et borné au Nord par la parcelle N°TOD/1, au Sud par une servitude de passage, à l'Est par la parcelle N°TOD/4, et à l'Ouest par la parcelle N°D/1.

Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/1000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°1486, déposée le 05 Juin 2013, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali, parcelle N°TOD/2 demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble rural, consistant en une concession rurale d'une contenance totale de 24a 99ca, situé à Torodo du cercle de Kati, connu sous le nom de Baby Bollo Ben Mohamed Maouloud et borné au Nord par la parcelle N°TOD/1, au Sud par une servitude de passage, à l'Est par la parcelle N°TOD/3, au Nord-Ouest par la piste Doubaougou-Kati, et au Sud-Ouest par une servitude de passage.

Déclare que ledit immeuble rural appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévé d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/1000
Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

CERCLE DE KATI

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Darani commune rurale de Baguineda cercle de Kati qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante: Nom et adresse du demandeur: Monsieur Elé Guindo ingénieur Electromécanicien Baco-Djicoroni ACI rue 589 porte 10 Bamako
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation: Situation du terrain : Darani Parcelle N°DA3/125
Superficie du terrain : 05ha 00a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain objet de la concession rurale le 23 Avril 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.

Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Badougou-Nafadij arrondissement de Kalaban-Coro cercle de Kati qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante: Nom et adresse du demandeur: Monsieur Oumar Dicko Elevé domicilié à Bamako Torokorobougou rue 216 porte 148 ci son père Amadou Dicko
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation: Situation du terrain : Attribution Villageoisé
Superficie du terrain : 05ha 00a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain le 05 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

Le Préfet du cercle de Kati informe la population du village de Badougou-Nafadij arrondissement de Kalaban-Coro cercle de Kati qu'il est saisi de la demande de concession rurale suivante: Nom et adresse du demandeur: Monsieur Souleymane Dicko Elevé domicilié à Bamako Torokorobougou rue 216 porte 148 ci son père Amadou Dicko
Objet: Plantation d'arbres fruitiers- Elevage-Cultures vivrières-Construction de maison à usage d'habitation: Situation du terrain : Attribution Villageoisé
Superficie du terrain : 05ha 00a 00ca
L'enquête réglementaire sera effectuée sur le terrain le 05 Juin 2013 à partir de 9 heures 30 minutes.
Les collectivités voisines et notamment celles qui seraient éventuellement titulaires du droit d'usage sur le terrain sont invitées d'y envoyer leurs représentants.

AVIS DE RECRUTEMENT

GESTIONNAIRE DU BUREAU ICF-MACRO SUCCURSALE MALI SARL- BAMAKO, MALI

https://icfi.taleo.net/careersection/icf_prof_ext/jobdetail.ftl?lang=en&job=1300001390

Programmes sociaux, éducatifs et de santé Développement et santé internationaux Bamako, Mali

Description du poste :

Le gestionnaire du bureau travaille sous la supervision du Conseiller Résident, Chef de l'Equipe ICF- Macro Succursale Mali. Il(elle) sera responsable de l'administration et des opérations du bureau et assurera son fonctionnement efficace . Le gestionnaire sera chargé de la comptabilité, des approvisionnements et de la gestion des dossiers administratifs du bureau. Il (elle) supervisera le personnel de soutien administratif et apportera un appui au personnel technique selon les besoins.

Principales responsabilités :

- **Comptabilité :**
- Créer et assurer la mise à jour d'un system de suivi des dossiers financiers
- Assurer une documentation correcte s des dépenses du bureau
- Maintenir les contacts avec les fournisseurs et prestataires de services et assurer la vérification des factures et leur soumission dans les délais prévus
- Elaborer et transmettre les rapports financiers mensuels

Gestion des dossiers

- Gérer les systèmes de classement/ archivage et la sécurité des fichiers et dossiers
- Tenir à jour le dossier du personnel
- Tenir à jour l'inventaire du matériel du bureau

Gestion du bureau

- Concevoir et mettre en œuvre les politiques, normes et procédures de bureau
- Superviser le personnel de soutien administratif, assurer la propreté générale et l'entretien des bureaux
- Assurer et coordonner les tâches du service courrier départ/arrivée ainsi que et le service de sécurité du bureau
- Assister dans les opérations d'approvisionnement
- Veiller à la maintenance des équipements du bureau
- Maintenir et reconstituer les stocks
- Répondre aux appels téléphoniques

Assistance aux activités du projet

- Assurer, coordonner la logistique lors des réunions et atelier de formations
- Organiser le transport et autres dispositions concernant les voyages pour le personnel du projet

Qualifications de base :

- Diplôme d'étude Universitaire en Administration, Finances ou dans un domaine assimilé
- Trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité et la gestion de bureau
- Compréhension avérée des procédures comptables
- Maîtrise des logiciels MS Office (Word, Excel et Outlook)
- Capacité à lire et parler l'anglais

Compétences professionnelles:

- Souci du détail et très organisé
- Une bonne éthique d'entreprise, y compris la protection des informations confidentielles
- Capacité à travailler de façon autonome

Pour votre candidature, veuillez vous rendre sur le site suivant :

https://icfi.taleo.net/careersection/icf_prof_ext/jobdetail.ftl?lang=en&job=1300001390

Ou envoyez votre résumé à MaliCF@icfi.com

A propos d'ICF International

Vous êtes déterminés à faire face aux principaux problèmes actuels, vous voulez que votre travail soit le reflet de vos convictions, vous souhaitez réellement améliorer le monde dans lequel nous vivons ? Alors ICF International est l'employeur qu'il vous faut.

Qu'il s'agisse d'assurer l'utilisation optimale des ressources en énergie, protéger l'environnement pour

les générations futures, apporter votre soutien aux personnes atteintes du cancer ou du SIDA/séropositives ou bien aider les anciens militaires à retourner à la vie civile, permettre de maintenir des enfants à l'école et d'informer les éducateurs, obtenir des résultats dans la préparation et la réponse aux situations d'urgence, ou bien trouver des solutions à un certain nombre de problèmes actuels, ICF s'attaque aux défis qui font l'actualité.

A ICF nous sommes passionnément engagés dans notre travail pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs. Nous allions des compétences de classe internationale en analyse à une expertise technique. Nous vous fournissons l'opportunité de réfléchir en entrepreneur et de proposer des innovations au niveau des populations locales pour obtenir des résultats impressionnants à la fois pour les projets de nos clients et pour notre propre organisation. Tout notre travail est effectué dans un contexte professionnel, collégial,

et intellectuel qui donne aux individus toute latitude pour exercer un travail qui reflète leurs convictions. ICF propose un excellent package de rémunération, un programme de développement reconnu, et assure le développement d'équipes très compétentes, enthousiastes et proactives. ICF International respecte les principes d'égalité d'accès à l'emploi et de discrimination positive - M/F/D/V

Pour obtenir la liste des autres opportunités de carrière chez ICF, veuillez vous rendre sur le site internet de notre centre de carrières : www.icfi.com/careers

d'actualité

Malaise profond

Encore présenté il y a peu comme un modèle de pays émergent ayant atteint l'apothéose en décrochant l'organisation de la Coupe du monde de football 2014 puis celle des Jeux olympiques 2016, le Brésil est secoué depuis plus de 10 jours par des manifestations massives visant à dénoncer la corruption et l'inefficacité de sa classe politique.

Les jeunes, qui sont à la base de ces manifestations de rue sans précédent depuis 20 ans, protestent contre l'augmentation du prix des transports et la précarité des services publics de base dans leur pays, stigmatisant les sommes colossales investies pour la préparation du Mondial de football dans un an. Les mots d'ordre se sont peu à peu élargis, jusqu'à viser désormais les coûts engendrés par l'organisation du Mondial (11 milliards d'euros) ou l'indigence des services publics, alors que le pays accueille jusqu'au 30 la Coupe des Confédérations de football.

La présidente Dilma Rousseff a tendu la main aux manifestants samedi soir lors d'un discours radio-télévisé conciliant. Elle devait rencontrer hier les leaders des manifestants puis les gouverneurs et maires des capitales régionales pour décider d'une série de mesures destinées à améliorer les services publics et lutter contre la corruption.

Après avoir observé une pause dimanche, le mouvement "pase livre" (ticket gratuit, ndr), à l'origine de la fronde qui secoue le géant émergent d'Amérique latine, annonce sur son site de "grandes actions" ces prochains jours dans la périphérie de Sao Paulo.

Cette mobilisation contraste avec l'image d'un pays qui a réduit la pauvreté, vu sa croissance augmenter et acquis une place de choix sur la scène internationale, fruits d'une euphorie alimentée par les succès récoltés par le Brésil après l'accession au pouvoir de Luiz Inacio Lula da Silva en 2003. Au cours des 10 dernières années, les revenus des Brésiliens ont augmenté comme jamais auparavant, les politiques sociales sont parvenues à sortir 40 millions de personnes de la misère au point que les classes moyennes représentent plus de la moitié des 194 millions d'habitants, le chômage a baissé de façon historique, et la consommation, alimentée par le crédit, a explosé.

Mais les Brésiliens se sont révoltés contre "des transports publics défaillants, un système de santé désastreux, une violence énorme, une circulation insupportable, qui durant des années ont été compensés par l'amélioration des salaires et des emplois", analyse un sociologue à l'Université de Campinas, Ricardo Antunes.

Des années de scandales de corruption, qui ont touché tout le spectre politique, y compris le Parti des travailleurs (PT, au pouvoir), "ont creusé un fossé entre la société civile et les politiques", estime Chico Alencar, député dissident du PT.

Ces manifestations laissent atones les dirigeants politiques et traduisent leur rejet par de jeunes protestataires lassés du manque de résultats et des scandales de corruption. Cet éveil de conscience constitue un avertissement pour les élus qui doivent prendre au sérieux les aspirations de la base.

B. M. SISSOKO

Afrique du Sud : NELSON MANDELA DANS UN ÉTAT TRÈS CRITIQUE

L'Afrique du Sud se préparait au pire hier, réalisant que l'ancien président Nelson Mandela, hospitalisé depuis 17 jours à presque 95 ans, était désormais entre la vie et la mort, avec sa famille à son chevet. Nelson Mandela "est toujours dans un état critique à l'hôpital", a déclaré le chef de l'Etat Jacob Zuma devant la presse internationale à Johannesburg, répétant les termes utilisés la veille pour annoncer une brusque dégradation de l'état de santé de son illustre devancier. "Les médecins font tout leur possible pour s'assurer de son bien-être et de son confort", a-t-il ajouté, sans révéler le type de traitement ou de soins reçus par Mandela.

"Je suis allé à l'hôpital hier soir (dimanche). Vu l'heure, il dormait déjà, nous l'avons vu, nous avons un peu discuté avec les médecins et avec sa femme Graça Machel. Je ne suis pas en mesure de vous donner d'autres détails, je ne suis pas médecin", a-t-il ajouté lors de ce point de presse prévu de longue date pour évoquer les élections de 2014.

Les traits tirés, il a évoqué "un moment difficile". Le héros de la lutte contre l'apartheid doit fêter ses 95 ans le 18 juillet. Mais il enchaîne depuis deux ans et demi, les infections pulmonaires qui lui ont imposé une hospitalisation à quatre reprises depuis décembre.

Winnie Madikizela-Mandela, l'ancienne compagne de lutte contre l'apartheid dont Mandela a divorcé en 1996, n'a pas dérogé à son habitude et s'est de nouveau rendue, hier après-midi, au Mediclinic Heart de Pretoria où Nelson Mandela est veillé jour et nuit par son épouse Graça. Les photographes ont aperçu Winnie à sa descente d'une BMW signalée par des gyrophares, le visage un peu fermé et masqué par des lunettes noires, avec sa fille Zindzi. Zenani Mandela-Dlamini, l'autre fille de Nelson Mandela, est arrivée séparément.

Le ministre de la Défense Nosiviwe Mapasi-Nqakula, également en charge de la santé des anciens présidents, s'est également rendue à son chevet.

Aux abords de l'hôpital comme à Soweto, haut lieu de la lutte anti-apartheid, la plupart des Sud-Africains acceptent à

Le chef de l'Etat, Jacob Zuma, a annoncé une brusque dégradation de l'état de santé de son illustre devancier



regret que la page Mandela puisse se tourner.

Considéré comme le père de la jeune démocratie multiraciale sud-africaine, Mandela symbolise l'obtention pour la première fois du droit de vote pour la majorité noire en 1994 et la fin des souffrances endurées durant le régime raciste de l'apartheid.

Le président Jacob Zuma a assuré lundi matin que la visite du président américain Barack Obama, attendu vendredi soir en Afrique du Sud dans le cadre d'une tournée africaine, était maintenue comme prévu.

La Maison Blanche a déclaré dimanche que ses pensées et ses prières vont vers Nelson Mandela. "Nous avons pris connaissance des dernières déclarations du gouvernement sud-africain sur l'état de santé critique de l'ancien président Mandela", a déclaré la porte-parole du Conseil national de sécurité Caitlin Hayden.

Barack Obama est attendu demain au Sénégal.

Mais le président américain s'en remettra à la famille de Nelson Mandela pour décider d'une éventuelle rencontre avec l'ex-président sud-africain, toujours hospitalisé.

Jusqu'à dimanche soir, les nouvelles de la santé de Mandela émanant de la présidence ou de la famille étaient rassurantes, la rumeur annonçant déjà sa sortie de l'hôpital. La quasi-totalité des envoyés spéciaux dépêchés par les médias du monde entier étaient rentrés

chez eux et l'ex-président Thabo Mbeki, proche des Mandela, assurait qu'il n'était pas mourant.

Selon la chaîne de télévision américaine CBS, qui répète que Nelson Mandela a dû être "réanimé" à son arrivée à l'hôpital, son foie et ses reins ne fonctionneraient qu'à 50%, il "ne réagit plus" et "n'a pas ouvert les yeux depuis des jours".

Sur CNN, la fille aînée de l'ex-président Makaziwe Mandela a toutefois démenti et affirmé qu'"il ouvre les yeux".

Par ailleurs, le principal parti d'opposition sud-africain, l'Alliance Démocratique (DA), réclame l'ouverture d'une enquête après la panne de l'ambulance qui transportait Nelson Mandela à l'hôpital le 8 juin, un incident qui a créé un début de polémique dans le pays.

L'ambulance militaire qui transportait Nelson Mandela a connu un problème de moteur sur le chemin qui le conduisait de sa maison de Johannesburg à une clinique de Pretoria. De ce fait, son arrivée à la clinique a été retardée de 40 minutes, le temps qu'une autre ambulance soit dépêchée sur les lieux.

Cependant, selon la présidence sud-africaine, la santé de Nelson Mandela n'a pas été compromise par cet incident. La seconde ambulance dépêchée sur les lieux était "complètement équipée, avec des spécialistes et des infirmières pour les soins intensifs", a souligné samedi le porte-parole présidentiel Mac Maharaj.

Guinée : L'OPPOSITION SE RETIRE DU DIALOGUE POLITIQUE

L'opposition guinéenne a annoncé vendredi qu'elle se retirait du dialogue en cours sous l'égide de l'ONU, pour protester contre la répression de ses manifestants ayant fait une dizaine de blessés la semaine dernière à Conakry. "Nous avons décidé de suspendre à partir de ce jour notre participation au dialogue politique en cours", a déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi la presse le porte-parole de l'opposition, Aboubacar Sylla, à l'issue d'une réunion de crise à Conakry.

Selon lui, cette décision engage "toute l'opposition guinéenne regroupée au sein des trois alliances politiques", le Collectif des partis politiques pour la finalisation de la transition, l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ADP) et le Club des républicains. Elle vise à "protester contre la répression par les forces de l'ordre des militants de l'opposition qui avaient accompagné Cellou Dalein Diallo au tribunal de Dixinn (banlieue de Conakry) où il était cité à comparaître pour diffamation", a expliqué Sylla.

Mercredi, Diallo, principal dirigeant de l'opposition, s'était rendu au tribunal à la suite de la plainte pour diffamation d'un responsable gouvernemental, Malick Sankon, membre du parti au pouvoir et proche du président guinéen Alpha Condé.

Lorsque l'opposant y est arrivé, il lui a été notifié le retrait de la plainte. À sa sortie du tribunal, des violences ont éclaté lorsque des forces de l'ordre sont intervenues pour disperser des partisans qui l'accompagnaient et se sont poursuivies jusqu'à son domicile. Les heurts ont fait au moins 12 blessés, dont trois par balle.

Début juin, l'opposition et le gouvernement ont entamé un dialogue sous l'égide de l'émissaire de l'ONU pour sortir la Guinée du blocage politique.

Qatar : L'ÉMIR DÉCIDE DE CÉDER LE POUVOIR À SON FILS

L'émir du Qatar s'apprête à confier à son fils le pouvoir dans ce riche emirat gazier à la diplomatie internationale très active, qui s'est particulièrement illustrée depuis le début du Printemps arabe. Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani "s'est réuni avec la famille régnante et les notables, et les a informés de sa décision de remettre le pouvoir au prince héritier, Cheikh Tamim ben Hamad Al Khalifa", a indiqué la chaîne Al-Jazeera. L'émir doit prononcer aujourd'hui à 08H00 (05H00 GMT) un discours à la nation, a indiqué le palais dans un communiqué, ajoutant que ce mardi serait un jour de congé officiel.

Le souverain de cet État du Golfe, qui joue depuis des années un rôle prépondérant sur la scène diplomatique arabe et internationale, doit soit abdiquer en faveur de son fils, soit le nommer Premier ministre.

Si l'émir annonce son abdication, il s'agira d'une première dans ce pays et dans l'histoire récente du monde arabe, où aucun souverain n'a jamais renoncé au pouvoir de son plein gré. Mais il pourrait également décider de transférer le pouvoir graduellement à son fils, cheikh



Cheikh Tamim ben Hamad Al Khalifa, le prince héritier

Tamim, en le nommant Premier ministre à la place du puissant cheikh Hamad ben Jassem ben Jabr Al Thani, qui occupe ce poste depuis 2007.

L'émir, né en 1952 et arrivé au pouvoir en 1995 par une révolution de palais, est l'artisan du Qatar moderne et a fait de cet État un acteur incontournable sur la scène internationale.

Né en 1980, Cheikh Tamim, deuxième fils de l'émir et de cheikha Moza, sa deuxième épouse, est le commandant en chef adjoint des forces armées. Il préside le comité olympique et contrôle l'important dossier du Mondial-2022 de football que ce pays doit accueillir.

□ Mauritanie : Appel pour un "gouvernement élargi" ouvert aux opposants

Le président de l'Assemblée nationale mauritanienne a appelé pouvoir et opposition à s'entendre pour former "un gouvernement élargi" dans la perspective des prochaines élections.

"Mon initiative repose sur l'acceptation par toutes les parties de former un gouvernement élargi pour conduire les futures élections et, à ce titre, contribuer à apaiser la scène politique dans l'intérêt de la Nation", a déclaré Messaoud Ould Boukheir, lors d'un meeting dimanche.

L'idée d'un gouvernement élargi serait cependant rejetée par le président Ould Abdel Aziz, qui met en avant la majorité confortable dont il dispose au parlement pour gouverner.

□ Mozambique : Echec des discussions Renamo/gouvernement

Des discussions entre le gouvernement mozambicain et la Renamo, le principal parti d'opposition, n'ont rien donné hier, alors que des hommes armés ont encore attaqué l'axe routier du centre du pays où deux routiers étaient morts dans des embuscades vendredi.

Les discussions ont échoué hier sur la réforme de la loi électorale réclamée par la Renamo, qui menace de boycotter les prochaines élections. L'ancienne rébellion (1977-1992) veut notamment une représentation paritaire à la commission électorale, chargée d'assurer la bonne tenue des scrutins.

Les deux parties se sont néanmoins convenues de se rencontrer à nouveau le 1er juillet.

□ Italie : Berlusconi condamné à 7 ans de prison

Le tribunal de Milan a condamné hier l'ex-chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi à 7 ans de prison dans le procès Rubygate. Cette peine a été assortie de l'interdiction à vie d'exercer un mandat public pour Berlusconi, âgé de 76 ans. Ces condamnations ne seront cependant effectives qu'une fois que l'accusé aura exercé tous les recours possibles. Berlusconi était poursuivi pour avoir rémunéré une dizaine de prestations sexuelles de Karima El Mahroug, mineure à l'époque, qui se faisait appeler "Ruby la voleuse de cœurs" entre février et mai 2010. Il était aussi poursuivi pour avoir fait pression sur la préfecture de Milan dans la nuit du 27 au 28 mai 2010 pour faire libérer Ruby.

□ France-UE : Vive polémique sur la gauche française

La Commission européenne a réagi avec virulence hier aux dernières attaques contre son président, en assimilant une partie de la gauche française à l'extrême droite, en pleine polémique en France sur une nouvelle poussée du Front national. "Quand il s'agit de réformes économiques, d'ouverture, de mondialisation, de l'Europe et de ses institutions, certains souverainistes de gauche ont exactement le même discours que l'extrême droite", a lancé le président de la Commission, José Manuel Barroso. Dimanche, le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg avait accusé Barroso d'être "le carburant du Front national" pour avoir récemment qualifié la position française sur l'exception culturelle de "réactionnaire".

□ Palestine : Démission du Premier ministre

Le président Mahmoud Abbas a accepté dimanche la démission de son Premier ministre Rami Hamdallah. Cette annonce marque l'épilogue d'environ 48 heures de tractations entre Abbas et Hamdallah, déclenchées par la démission surprise du chef du gouvernement, un universitaire nommé le 2 juin, frustré par le partage des pouvoirs avec les deux vice-Premiers ministres imposés par le président. "Le président Abbas a rejeté les conditions posées par le Premier ministre pour rester", a affirmé un haut responsable palestinien à l'issue de leur troisième rencontre en trois jours, précisant que Hamdallah avait "insisté soit pour ne pas avoir de vice-Premiers ministres, soit que ceux-ci ne bénéficient que de compétences réduites".

Votre horoscope du jour

BELIER
21 mars au 19 avril
L'impatience vous transporte. mais attention, car le passé va vous rattraper plus tôt que prévu.

TAUREAU
20 avril au 20 mai
De nouvelles perspectives se présentent à vous. Alors faites confiance, et profitez.

GEMEAUX
21 mai au 20 juin
Envie de plaire et de séduire ! Vous allez réussir et tous les regards sont braqués sur vous.

CANCER
21 juin au 22 juillet
Si vous devez organiser un voyage, vous pourriez rencontrer des contretemps.

LION
23 juillet au 22 août
Consultez un deuxième avis avant de prendre des mesures. Vous aurez l'esprit plus apaisé, et plus rassuré.

VIERGE
23 août au 22 septembre
Ne vous sentez pas responsable des malheurs des autres. Ne culpabilisez pas, vous n'en êtes pas la cause.

BALANCE
23 septembre au 22 octobre
Ne comptez pas vos heures, continuez vos propositions et allez au bout de vos initiatives. Montrez-vous votre meilleur jour.

SCORPION
23 octobre au 21 novembre
Les investissements devraient être boostés en cette période. Vous avez su prendre les bonnes décisions.

SAGITTAIRE
22 novembre au 21 décembre
Vous devez prendre de graves décisions, attendez la fin de la journée pour annoncer.

CAPRICORNE
22 décembre au 19 janvier
Vous êtes à la fin d'un long, et difficile, dilemme. Il ne faut pas abandonner maintenant.

VERSEAU
20 janvier au 18 février
Dans votre vie professionnelle, des personnes comptent sur votre aide. Vous avez du travail à abattre.

POISSONS
19 février au 20 mars
Affrontez votre quotidien avec détachement, et tout sera plus agréable à vivre. Gardez votre self control et préparez vous.

Faits divers d'ailleurs, Sénégal : BIBO BOURGI ET ALIOUNE DIASSÉ BÉNÉFICIENT D'UNE LIBERTÉ PROVISOIRE

Placés sous mandat de dépôt depuis le 17 avril dernier, dans le cadre de l'enquête sur les biens mal acquis, Ibrahim Abou Khalil dit Bibo Bourgi et Alioune Diassé ont bénéficié, hier, d'une liberté provisoire.

La commission d'instruction de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (Crei) a accordé, hier, la liberté provisoire à Ibrahim Khalil Bourgi dit Bibo Bourgi et à Alioune Diassé pour des raisons médicales, malgré l'opposition du parquet spécial près de ladite cour. Les deux prévenus ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt depuis le 17 avril dernier,

dans le cadre de la procédure de l'enquête sur les biens mal acquis. On leur reproche d'être des complices de l'ancien ministre d'Etat Karim Wade. Après leur inculpation, Ibrahim Khalil Bourgi dit Bibo et Alioune Diassé ont été admis au pavillon spécial de l'hôpital Aristide Le Dantec pour des raisons médi-

cales. Leurs avocats avaient récemment soutenu, sur la base d'un rapport médical, que l'état de santé de leurs clients n'était pas compatible avec un séjour carcéral. La Crei avait commis un cardiologue qui a relevé, dans son rapport d'expertise, des « anomalies incompatibles avec la détention et qui ne peuvent être traitées nulle part au Sénégal en cas de complication ». Le médecin avait ajouté que l'état de santé de Bibo Bourgi est incompatible avec la vie en milieu carcéral « même au pavillon spécial ». C'est sur la base de ces documents que leurs avocats avaient déposé une demande de mise en liberté provisoire devant la commission d'instruction de la Crei. Joint au téléphone, Me Baboucar Cissé, avocat de M. Bourgi, a dit qu'il n'est pas surpris par cette décision de la commission d'instruction. « Je l'ai bien accueillie. C'est une décision opportune. Mon client est malade depuis longtemps et a besoin de se soigner », a-t-il déclaré.

Source Soleil.sn

DIDIER DROGBA SE FAIT VOLER 5 MILLIONS DE F CFA DANS UNE CHAMBRE D'HÔTEL

De plus en plus, des choses peu catholiques, à même de ternir sérieusement son image de prestige, se passent dans les locaux du pourtant très respectable. Dans un hôtel d'Abidjan, des clients qui y passent leurs séjours subissent des vols notables. La dernière victime en date n'est pas n'importe qui. Il s'agit bien du footballeur international ivoirien de Galatasaray, Didier Drogba.

Et la facture de ce sinistre passage est salée pour l'icône. Le footballeur ivoirien, qui a offert l'an dernier le trophée de la mythique Champion's League à Chelsea, a été délesté de l'imposante somme de 10 millions de F Cfa. L'amer constat fait, Drogba saisit aussitôt les responsables du complexe hôtelier. Puis, la police qui arrive sur place, pour le constat d'usage. Une enquête est immédiatement mise en route, pour coincer le prédateur dont l'acte nuit sérieusement à la fiabilité de cet hôtel.

De fait, nos sources expliquent que, de passage à Abidjan, pour quelques jours de vacances, le capitaine des Eléphants, a choisi un hôtel de la place pour son séjour. Là-bas, dans sa chambre nichée au 11ème étage de la tour, il espérait quelques jours de repos loin d'être tumultueux. C'était, hélas, sans compter avec la vermine abidjanaise qui sévit en tout temps et en tout lieu.

En tout cas, ça commence à en faire trop. Car, avant Drogba, un autre footballeur international, en la personne, nous dit-on, d'Arthur Boka, était déjà passé à la moulinette, dans le même établissement. C'était le jeudi 6 juin 2013. Prochainement, nous reviendrons sur ces situations déplorables qui, bien hélas, se font de plus en plus récurrentes.

Source L'Intelligent d'Abidjan

CRIME PASSIONNEL ?

Le mardi 14 mai 2013 a été une journée des plus folles pour les habitants de M'badon-village en Côte d'Ivoire. Aveuglée par la jalousie, dame Tana Philomène épouse Nanou s'est rendue auteur d'un homicide volontaire.

ce qui a donné lieu à cette tragique soirée qui a tourné à l'horreur. Car au cours de leur dispute, Tana Philomène menace de s'en prendre à l'enfant "illégitime" de son époux. Elle avait bel et bien connaissance de l'existence de ce rejeton. Un chantage que l'époux ne prend pas au sérieux. Certainement coutumier de telles invectives. Après la palabre donc, elle se rend au domicile de sa rivale. Selon le rapport de la police, elle avait également pris le soin de se renseigner auparavant sur le lieu d'habitation de celle-ci. C'est sans grande difficulté qu'elle s'y est rendue d'ailleurs. Discrètement, par des subterfuges visant à distraire la vigilance des gens, Tana Philomène réussit à enlever la fillette de 18 mois. Puis, elle traverse le village et se rend à M'pouto, au bord de la lagune non loin du site d'une prestigieuse académie de football. A cet endroit, elle met à exécution son désir long-temps refoulé. De sang froid, elle étrangle la fillette. Puis elle retourne au village, reprendre ses activités commerciales comme si de rien n'était. Des heures plus tard, le villa-

Les faits : de source policière, ils remontent au fameux mardi 14 mai, où une rixe éclate entre Nanou et son épouse. Lassée d'être méprisée par son époux qui lui préfère sa rivale, une dénommée Michelle, Tana Philomène décide de passer à la vitesse supérieure.

En effet, depuis près de deux ans, Nanou entretient une liaison amoureuse secrète avec Michelle. A la découverte de cette union "interdite", Tana Philomène entre dans une colère noire. Mais, le ver était déjà dans le fruit. Puisque Michelle a eu une fillette de 18 mois avec son homme. Il fallait donc en découdre avec « cette voleuse de mari ». C'est

Dans sa tête, elle nourrit un plan macabre. Celui de mettre fin à la vie de Nanou Affoua N'Gouan Marie Esther Blanche, née des suites de l'idylle entre les deux tourtereaux.

En effet, depuis près de deux ans, Nanou entretient une liaison amoureuse secrète avec Michelle. A la découverte de cette union "interdite", Tana Philomène entre dans une colère noire. Mais, le ver était déjà dans le fruit. Puisque Michelle a eu une fillette de 18 mois avec son homme. Il fallait donc en découdre avec « cette voleuse de mari ». C'est

LES MOTS CROISES DE MODIA

HORIZONTALEMENT

1. Sourire d'enfant. Symbole chimique. 2. Affranchie. 3. Boisson. Fin d'infinif dans un sens. Sur un pli à Podor. 4. Il est sans tête ce sot. Demi épée. Touché. 5. Système qui exclut la religion de l'exercice du pouvoir. Fin d'infinif. 6. Partie de l'oreille. 7. Demi gamin parisien. D'un goût acide et aigre. 8. Qui contiennent de l'iode. Point cardinal. 9. Chère. 10. Directions opposées. Mauvais tour (fam).

PROBLEME N° 8273

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

I. Mouvement. II. Objet non originaux. III. Ville malienne. Symbole chimique. Cube. IV. Marque le lieu. Étéer. V. En belote. Oiseau grimpeur. Sans eau. VI. Discipline sportive. Dissimulés. Cité ancienne. VII. Mèche de cheveux poussant à l'opposé des autres. Du peuple, il siège au parlement. Possessif. VIII. Anneau. IX. Microbes. X. préposition. Représentation abstraite.

SOLUTION N° 8272

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	V	O	M	E	R	M	I	E		
2	I	M	I	T	A	T	I	O	N	S
3	L	O	T	I	R	N	T	E		
4	L	P	R	E	V	I	S	E	R	
5	A	L	L	E	I		R			
6	G	A	I		I	N	N	O	V	E
7	E	T	E	N	D	A	R	D	R	
8	O	E	S		E	S	E	T		
9	I		C	A	S	E	S	O		
10	S	C	E	L	L	E	R	A	N	

Source L'Intelligent d'Abidjan

LE JEU DES DIX ERREURS



- Les mots Aime et Adore.
- Le bec de l'oiseau à gauche.
- Une aile de l'oiseau à gauche.
- Le bout du tronc d'arbre vers le bas.
- La liane enroulée à droite.
- La branche sous les oiseaux.
- La tête de l'oiseau à gauche.
- Les mots Vrai et Faux.
- Une feuille sur la branche.
- La queue de l'oiseau à droite.

Météo

TEMPERATURES ET PHENOMENES DU 23/06/2013

	TN	TX	HP	TN	TX	HP
TESSALIT	/	/	/	/	/	/
TOMBOUCT.	/	/	/	/	/	/
HOMBORI	/	/	/	/	/	/
DIOLA	/	/	/	/	/	/
GAO	/	/	/	/	/	/
NIORO	/	/	/	/	/	/
NARA	/	/	/	/	/	/
N'TARLA	/	/	/	/	/	/
KAYES	/	/	/	/	/	/
MOPTI	/	/	/	/	/	/
SEGOU	/	/	/	/	/	/
SAN	/	/	/	/	/	/
BKO-VILLE	/	/	/	/	/	/
BKO-SENOU	/	/	/	/	/	/
KOULTAL	/	/	/	/	/	/
BOUGOU.	/	/	/	/	/	/
SIKASSO.	/	/	/	/	/	/
KATIBOU.	/	/	/	/	/	/
YELEMA.	/	/	/	/	/	/
KITA	/	/	/	/	/	/

SOLEIL (HEURES DE LEVER) COUCHER

KAYES	06 19	07 17
KOULIKORO	06 08	07 00
SIKASSO	06 01	06 48
SEGOU	06 00	06 55
MOPTI	05 49	06 48
TOMBOUCTOU	05 40	06 48
GAO	05 30	06 36
BAMAKO	06 08	07 00

Le ciel sera nuageux à localement couvert, avec des vents de Sud-ouest, faibles à modérés sur les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Kidal et le Sud de Tombouctou et de Nord-est sur le Nord de Tombouctou. Des activités pluvio-orageuses pourront intervenir sur les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et le Sud de Kidal. La visibilité sera légèrement affectée par la poussière dans le Nord des régions de Kayes et Tombouctou, ailleurs elle sera bonne. Les températures maximales prévues pour la journée sont : 42°C à Gao et à Kidal ; 41°C à Kayes et à Tombouctou ; 38°C à Mopti ; 37°C à Ségou ; 36°C à Koulikoro ; et 34°C à Sikasso. Et les minimales : 21°C à Sikasso ; 23°C à Koulikoro ; 25°C à Ségou ; 27°C à Mopti ; 28°C à Tombouctou et à Gao ; et 29°C à Kayes et à Kidal.

SOURCE : DIRECTION NATIONALE DE LA METEOROLOGIE

Enseignement supérieur : LE SNESUP SE RADICALISE

Il décide de passer, le 9 juillet, d'une grève perlée à une grève illimitée s'il n'a pas satisfaction

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (SNESUP) va engager des actions fermes pour soutenir ses revendications. Il s'est réuni samedi en assemblée générale extraordinaire à l'Ecole nationale des ingénieurs Abdramane Baba Touré (ENI-ABT) pour un compte-rendu à la base des avancées et des blocages constatés dans la négociation avec le gouvernement.

Le SNESUP avait déposé sur la table du gouvernement un cahier de revendications qui portait sur l'adoption d'une nouvelle grille salariale, le remboursement des prélèvements au titre de l'assurance maladie obligatoire, l'intégration immédiate à la Fonction publique des travailleurs contractuels payés sur les budgets autonomes des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le paiement des heures supplémentaires, etc. Le syndicat avait déclenché une grève générale pour obtenir satisfaction. Un accord de principe était intervenu entre les parties le 6 mars 2012. Le coup d'Etat qui surviendra quelques jours plus tard a empêché le gouvernement d'honorer ses engagements.

Les autorités de la Transition remettront ensuite en cause la

grille salariale conclue en 2012.

Le syndicat a engagé de nouvelles actions avant, le 14 janvier 2013, a rappelé le secrétaire général Abdou Mallé, le SNESUP, de suspendre son mot d'ordre de grève pour permettre au gouvernement de transition de faire face à la crise du Nord."

Si nous nous réjouissons aujourd'hui de la libération des régions Nord du pays et d'un début de paiement des heures supplémentaires dans les Universités, force est de constater le refus du gouvernement de signer notre protocole", a-t-il déploré.

On se rappelle que le syndicat avait décrété une grève illimitée à partir du 27 septembre 2012. Ce débrayage évoluera ensuite en grève perlée de 48 ou 72 heures. Le 27 mai dernier le gouvernement a validé l'indemnité spéciale d'encadrement.

Globalement, le syndicat estime n'avoir pas eu satisfaction d'où cette assemblée générale pour déterminer la conduite à tenir, a expliqué Abdou Mallé. Certains intervenants, comme Abdoulaye Bengaly, le secrétaire aux revendications, se sont déclarés partisans d'une grève illimitée dès ce lundi 24 juin pour forcer le gouvernement. D'autres, moins radicaux, proposent une grève perlée et une évaluation

hebdomadaire de l'action syndicale. Ces derniers estiment que le syndicat doit épuiser toutes les voies de recours avant de décréter une grève illimitée.

Au final, l'assemblée décidera une grève perlée qui prendra un caractère illimité dès le 9 juillet prochain.

La rétention des notes, la suspension des soutenances et d'autres actions de rétorsion sont projetées.

S. Y. WAGUÉ



La rétention des notes, la suspension des soutenances et d'autres actions de rétorsion sont projetées

Élèves et étudiants de la région de Sikasso : MOBILISÉS POUR LA RECONSTRUCTION

Dans le cadre de la 11ème édition de sa Journée culturelle et artistique qui s'est tenue la semaine dernière à la Faculté des sciences techniques (FAST), l'Association des scolaires et étudiants ressortissants de la région de Sikasso et sympathisants (ASERS) a animé une conférence-débat dont le thème était "la jeunesse sikassoise face à la crise malienne : défis et enjeux". Elle était animée par Modibo Coulibaly, professeur d'histoire et de géographie au Centre de formation "Fadiala Coulibaly" de Sikasso.

Selon le conférencier, la crise politico-économique et sociale que connaît notre pays se retrouve dans tous les autres pays africains depuis les indépendances africaines. Elle s'est aggravée çà et là à cause de la mal-gouvernance. C'est pourquoi, il invite la jeunesse à voter pour les candidats porteurs de vrais projets de société.

Les défis que cette jeunesse doit relever sont, de son point de vue, la lutte contre l'arbitraire, la corruption, la violence, le clientélisme, le népotisme, la pauvreté. Il faut, préconise-t-il, se battre pour des hommes intègres à la tête d'institutions fortes.

Pour le secrétaire général entrant de l'Association des scolaires et étudiants ressortissants de la région de Sikasso et sympathisants, Karim Traoré, la jeunesse sikassoise ne pouvait pas rester muette et en marge de la crise. Ils ont un rôle à jouer dans la reconstruction du pays, assure-t-il.

Cette journée culturelle et artistique des scolaires et étudiants ressortissants de la 3ème Région symbolise, selon lui, un début de solution à la crise que nous traversons et marque un nouveau changement. Le nouveau secrétaire général de l'ASERS a ensuite assuré de sa disponibilité à accompagner le gouvernement et les actions en faveur de la réconciliation et de la cohésion nationale pour que notre pays ne tombe plus dans une telle situation.

Etaient à la conférence-débat, Mme Samaké Fatoumata Bolézogola, la présidente de l'Association des femmes ressortissantes de la région de Sikasso à Bamako, Housséini Amion Guindo, le président d'honneur de l'ASERS et député à l'Assemblée nationale, ainsi que de nombreux élèves, étudiants et ressortissants de la dite région.

Créée en 1997, l'association s'emploie à défendre les intérêts matériels et moraux des élèves et étudiants de la 3ème Région et à les regrouper dans un but et une vision communs.

S. Y. W.

SAMSUNG

Triple Protector

Triple record d'efficacité, de rapidité et de durabilité et installation gratuite chez vous !

3

SAMSUNG SMART CARE™
Garantie 24 mois

Samsung TRIPLE PROTECTOR

Le split Triple Protector Samsung offre une meilleure durabilité ainsi qu'une meilleure fiabilité. Son puissant système de refroidissement, son contrôle constant de la tension et son revêtement anti-corrosion efficace vous permettent de profiter d'un air de refroidissement optimisé.

En ce moment l'installation de votre split Triple Protector vous est offerte !